83e ANNÉE n° 1930 Paraît le Samedi Samedi 18 juin 1983

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

ADMINISTRATION-REDACTION
95, rue Saunerie tél. 68.40.98
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur-gérant : Gérard SEGOND

TARIF DES ANNONCES H.T.
(la ligne) :
Annonces Légales ..... 12,86 F
Petites annonces ..... 10,00 F
Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO : 2,00 F
ABONNEMENT UN AN : 100,00 F
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
C.C.P. 7 447 88 C
Changement d'adresse : joindre 10 F

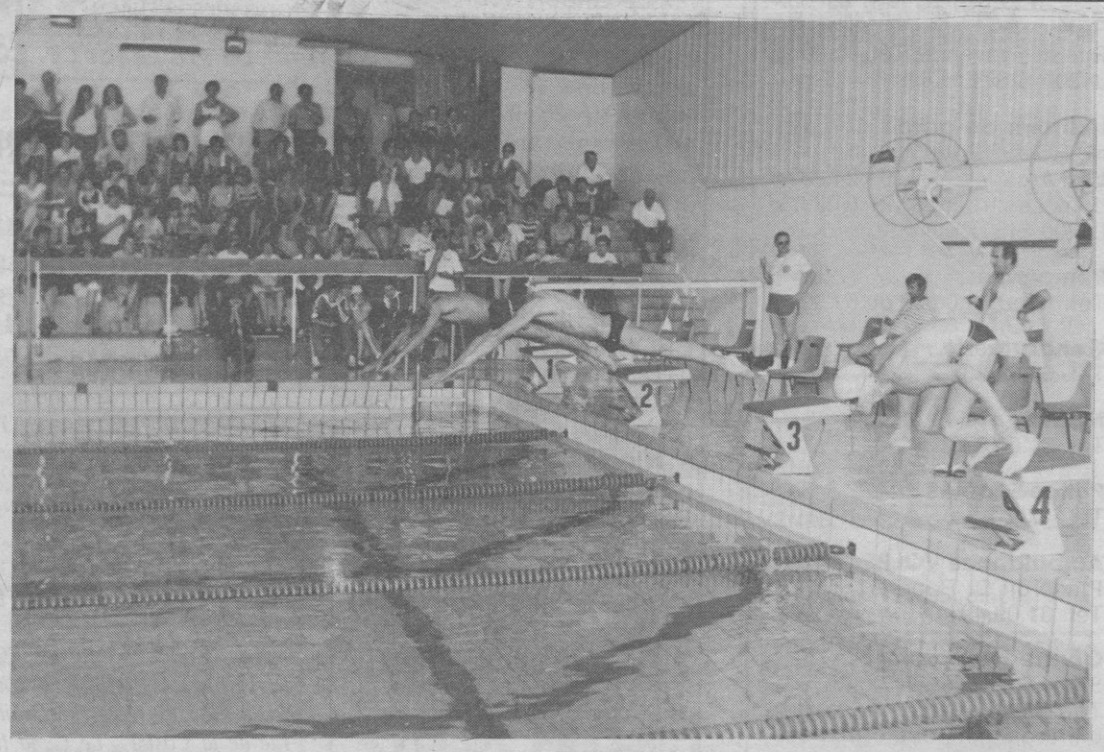

Photo J. HUGUET

LOGINTER

S.A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Châteauneuf Val St Donat ; maison ancienne entièrement restaurée, séjour avec cheminée, 2 chambres, bain, garage. 230.000 Frs.

ENTREPIERRES, à 8 km de Sisteron, terrain constructible 2300 m² exp. au sud, jolie vue : 100.000 Frs.

Saint-Etienne-les-Orgues, villa T3, 50 m², plain-pied, jardin 230 m², 235.000 F.

Proximité SISTERON, centre village typique, bord placette, maison gros œuvre restaurée, intérieur à aménager, 5 pièces, poutres, cheminée, cave, grenier, poss. Terrasse, vue. 120.000 Frs

Sisteron les Plantiers, villa sur 850 m² terrain 9 pièces, 2 bains, 2 W.C. Terrasse exp. sud 735.000 F.

Le Thor villa F7 130 m² habitable - terrain 876 m². 425 000 Frs.

Sisteron la Baume T3/4 100 m² C.C. garage, grenier aménageable vue 230.000 Frs.

Thèze, centre village dans immeuble bon état, appart. deux pièces, salle d'eau, propreté à faire, vue 90.000 Frs.

THÈZE, centre village, spl. bat caractère avec pigeonnier, four à pain, nomb. pos. aménagement, jardinet. 120 000 F.

7 km Sisteron maison de village style rustique, 4 chambres, salle à manger, cheminée, poutres apparentes, bain, W.C., cour intérieure, remise 265.000 F.

Volonne maison de village habitable immédiatement grand séjour 2 chambres, bain, WC, grenier aménageable, toiture et façade neuves. 200.000 Frs.

VOLONNE maison façade et toiture neuves. Garage voûté. 1er étage : cuisine, séjour, chambre, WC, balcon. 2e étage : 3 Petites pièces, salle d'eau, WC, grenier aménageable, vue soleil. 295 000 F.

Vallée du Jabron à 2 pas Sisteron dans imm. six copropriétaires cœur parc splendide, appart 3 pièces salle d'eau cheminée bon état. 160.000 Frs.

Sisteron centre dans immeuble entièrement restauré, splendide appart. T3 refait neuf en duplex. 2 splendides terrasses exp. sud, vue lac et citadelle. Affaire à saisir. 320.000 F

Sisteron prox cathédrale, maison indépendante, séjour avec balcon, 1 chambre, cuisine, Bain, grande cave voûtée, garage 40 m² à saisir. 250.000 F

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
tél. (92) 61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

VOTRE BUDGET CHAUFFAGE EST TROP IMPORTANT :

- PAR UNE MÉTHODE INFORMATIQUE :
  Nous vous aiderons à résoudre ce problème
- UNE ÉTUDE PRÉCISE :
  de votre bâtiment sera effectuée et des solutions d'économies vous seront proposées.
- Chacune de ces solutions vous seront présentées avec un BILAN D'AMORTISSEMENT.
- Cette étude est ACTUELLEMENT REMBOURSÉE à 70 %
  Son coût étant d'environ 1000 F., elle vous reviendra à peine à 300 F même si vous n'effectuez pas les travaux préconisés.
- CETTE ÉTUDE A POUR BUT DE VOUS ORIENTER VERS LES TRAVAUX D'ÉCONOMIE LES MIEUX APPROPRIÉS A VOTRE BATIMENT.

CONTACTEZ NOUS :
Sté ALPES CHAUFFAGE
Les Omergues ★ 04200 SISTERON
Téléphone : 61.21.50 ★ 61.23.33 ★ 68.43.12
Nous travaillons en collaboration avec AFME (Agence Française Maîtrise Energie)
NOUS VOUS RENSEIGNERONS SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART

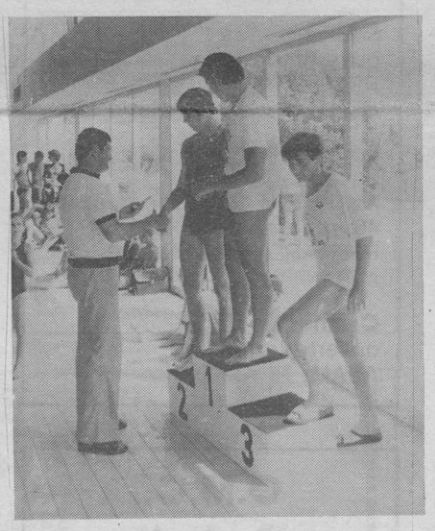

GRAND SUCCÈS POUR LA COUPE DE LA VILLE DE CHATEAU-ARNOUX

400 nageurs de 10 clubs (Nice UC, 0S Hyères, CN La Ciotat, Martigues, CN Carpentras, SSC Aix, NC Echirolles, Gap, Manosque et l'U.S.C.A.S.A.) ont participé à cette épreuve devant un très nombreux public.

CLASSEMENT DES CLUBS

Classement Filles : *1er MARTIGUES, 2e GAP, 3e MANOSQUE*

Classement Garçons : *1er GAP, 2e U.S.C.A.S.A., 3e AIX*

Classement Général : *1er GAP, 2e ECHIROLLES, 3e MANOSQUE, 4e U.S.C.A.S.A. et NICE, 6e MARTIGUES, 7e CARPENTRAS, 8e HYERES, 9e AIX, 10e LA CIOTAT.*

Résultats complets la semaine prochaine

REPORTAGE PHOTOS ★ HUGUET JOSÉ ★ SISTERON

Photo J. HUGUET

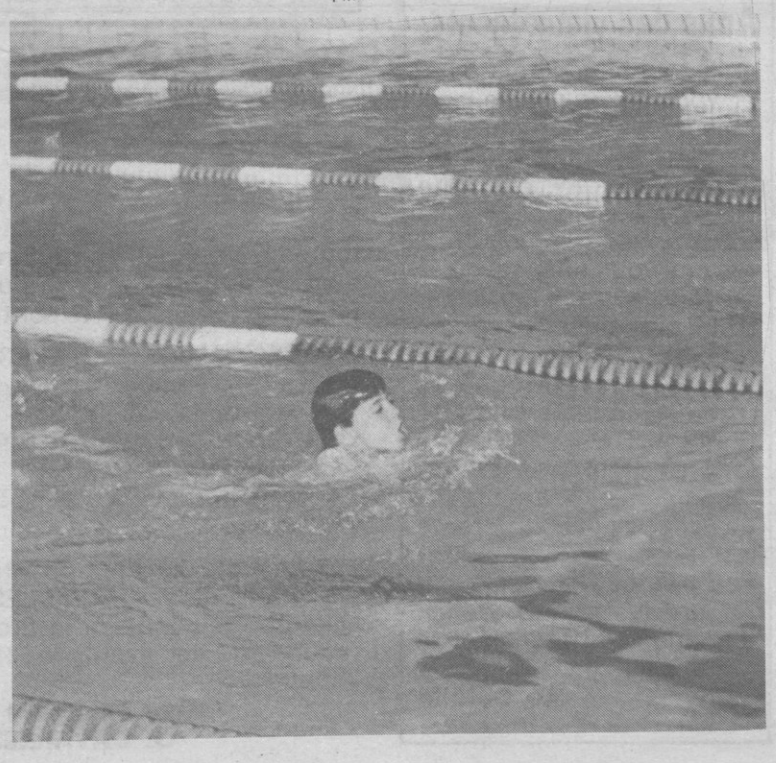

Photo J. HUGUET

© VILLE DE SISTERON

GRAS Alain
• PLOMBERIE •
• ZINGUERIE •
Chauffage Central
Les Plantiers - Sisteron
Tél. 61.14.41

SURDITÉ
CAMAU
DIGNE SISTERON
Opticien diplômé E.N.O.M.
Les Arcades. Tél. 61.15.60
04200 SISTERON

mutuelle familiale de sisteron
COMPLEMENTAIRE
MALADIE
HOSPITALISATION
• remboursements à 100%
• tiers-payant
• pas de supplément de cotisation pour les enfants
Place de la République, BP 2, 04200 SISTERON
TEL. 61.14.94

Vous aimez la photo ?
Portraits
Studio & extérieur
Sisteron
Reportages
Mariage - Sport
Photos à domicile
HUGUET J.
53, rue Saunerie 04200 ★ SISTERON Tél. 61.09.98

ETS LATIL s.a.r.l.
RADIO - MENAGER
ELECTRICITE
247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36
— Téléviseurs : RADIOLA
— Machines à laver et réfrigérateurs : VEDETTE
— Appareils ménager et chauffage : THERMOR - CALOR

Robert JEDOR
Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41
Tous Travaux de
- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

« LA CAVERNE »
« D'ALI BABA »
13, rue Saunerie - 04200 SISTERON - Tél. (92)61.02.47
★ Prêt à porter fantaisie, bijoux ... (pour l'adulte et l'enfant) ★
★ Vannerie et meubles rotins ★ Articles cadeaux et décoration ★
Pour vivre le printemps en fête
Venez vous habiller à la Caverne d'Ali Baba - rue Saunerie à Sisteron
ENTRÉE LIBRE

CHRISTIAN GERVAIS
PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

SISTERON

bloc-notes
BLOC-NOTES

Dimanche 19 juin 83

Médecin de garde :
Docteur ANDRÉ
Place de l'Horloge. Tél. 61.12.90 et domicile 61.18.22
04200 SISTERON

Pharmacie de garde :
Dimanche 19 juin et et Lundi 20 juin 83
REY
Rue de Provence. Tél. 61.00.25
04200 SISTERON

Infirmier de garde :
M. ROUSSEAU
Les Arcades. Tél. 61.24.33 et dom. Les troënes Tél. 61.29.37
04200 SISTERON

Pompiers :
Tél. 18 ou 61.00.33 ou 61.09.19

Gendarmerie :
Tél. 61.00.33

Mairie :
Tél. 61.00.37

Police-Secours :
Tél. 17

Ambulances VOLPE
Place du Dr Robert.
Tél. 61.09.49

Centre Hospitalier :
SISTERON Tél. 61.00.52
Toutes urgences : médicales, chirurgicales, obstétricales.

Boulangeries :
ouvertes le lundi
BLANC Tél. 61.01.92
ANTELME les Plantiers

Boucheries :
ouvertes le lundi
AUDIBERT Briançon gérant 46, rue droite Tél. 61.00.44
RICHARD-RULLAN, rue Saunerie

Crèmerie :
ouverte le lundi
AZAM, 75 rue Droite

O.M.C.
★ ★ ★
CENTRE AÉRÉ 83

Réunion : information inscriptions le lundi 20 juin à 20 h 30.

Au programme : Distribution des dossiers d'inscriptions centre aéré 83. Information : présentation de l'équipe d'animateurs. Projection d'un film : «La vie en tiroirs», film sur le rythme de vie quotidienne d'enfants.

Sur présentation des bons de vacances les réductions seront faites immédiatement.

AVIS
=-=-=

En vue de l'Election des Administrateurs des Caisses du Régime Général de Sécurité Sociale fixée au 19 octobre 1983, les états de recensement des électeurs pourront être consultés au Secrétariat de la Mairie. Les personnes ayant constaté des erreurs (inscriptions multiples, omissions, inscriptions irrégulières, inexactitudes des renseignements concernant l'état civil ou l'adresse etc...) devront le signaler au secrétariat.

ETAT CIVIL

Naissances :
• Julien Anthony, fils de Alain Eloi Louis AUDE et de Brigitte Michèle Reine PASCAL, domiciliés au POET (Hautes-Alpes).
• Gaëlle Jacqueline Annie, fille de Régis René Claude FLOUW et de Jacqueline Marie Andrée FAURE, domiciliés à SISTERON (Alpes de Haute-Provence)
• Thierry Sépastien Gilles, fils de Gilbert Jean-Claude Pierre FASSINO et de Carmen Josée SANCHEZ, domiciliés à SISTERON (Alpes de Haute-Provence)
• Nicolas Marcel Cyril, fils de Jean-Luc René MARTIN et de Marie-France JACOB domiciliés à LA MOTTE DU CAIRE (Alpes de Haute-Provence)
• David, fils de Jean Marie BROSSIER et de Colette CHARRIER, domiciliés à LA BATIE NEUVE (Hautes-Alpes)
• Nicolas Ferdinand Raymond, fils de Marcel Marie Ferdinand SAPE et de Martine Josyane Marie KRAEMER, domiciliés à MISON (Alpes de Haute-Provence)

Décès :
• Louise Joséphine GARCIN veuve LAURENT 80 ans, domiciliée à MISON (A.H.P.)
• Marguerite GENER veuve BAEZA, 91 ans, domiciliée au POET (Hautes-Alpes)
• Joséphine LOZI épouse CHAULIAC, 76 ans, domiciliée à L'ESCALE (A.H.P.)
• Henri MARECHAL, 76 ans, domicilié à SISTERON (Alpes de Haute-Provence)
• Lucien André LEGAY, 68 ans, domicilié à EMBRUN (Alpes de Haute-Provence)
• Louise Marie ROUSSET veuve REICHER, 81 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)
• Alix Jeanne Emilie JAUME, 89 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)

Dons Mariages :
• Mariage GELBON/CECILIA : 100 F pour les Sapeurs-Pompiers et 100 F pour le Comité des Oeuvres Sociales des Employés Municipaux.
• Mariage BOUZIT/BELAFRADJI : 100 F pour le Foyer du 3e Age.

Amis des vieux tacots,

collectionneurs, amateurs, et vous, vous qui ne connaissez pas les richesses de cette époque, vous les amoureux de la bonne vieille mécanique, à vous tous nous sommes heureux de vous faire savoir et de vous inviter à participer à cette première concentration de vieux tacots qui se déroulera le **dimanche 26 juin** dans la ville de Sisteron.
Les participants seront récompensés par la remise de coupes et différents lots.
Les prix seront remis par un jury avec la présidence d'honneur de Monsieur le Maire.

Le Comité

Collège P. Arène Sisteron
=-=-=-=

Le Proviseur du Lycée et Collège informe les familles des élèves du 1er Cycle que les manuels scolaires seront ramassés dans les classes le LUNDI 20 JUIN selon l'horaire qui a été communiqué.

D'autre part, en raison des Conseils de classes les cours seront supprimés au Collège les MARDI 21 et JEUDI 23 JUIN.

Le Proviseur : F. BOEUF

ARTICLE DE PRESSE
=-=-=-=-=-=-=

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS AU PROFIT DU FOYER-CLUB DU 3e AGE MERCREDI 22 JUIN 1983

Itinéraire prévu : *piscine - Square Horizon - Avenue Jean Jaurès (Mme J. JULIEN) - Docteur MALGAT - Montgervis, Les Arcades - Gendarmerie - Le Thor (2 arrêts des cars) - La Baume (Fontaine) - Bourg Reynaud (Place de la Poterne et Place de la Nière) - Foyer 3e Age - Parking Hôtel de la Citadelle - Place du Marché couvert - La Coste (Placette) - Tivoli (devant les cuisines) - Les Combes (Maison CANO) - ROVELLO, AUDIBERT - Chez HEYRIES Libraire (côté rue Droite et côté rue de la Coste) - Le Gand (arrêt des cars face aux H.L.M.)*

Immeubles : *Les Romarins (descente des garages) - Les Tilleuls - Jean des Figues - Le Calendal - La Résidence - Montlaur - Canteperdrix - Beausite*

DÉPOT CENTRAL : *Parking derrière l'école de Verdun et la Cathédrale.*

On est prié de déposer les papiers au point de ramassage, si possible **avant 9 heures.**

Les personnes ayant collecté des quantités importantes sont priées d'aviser : Madame J. JULIEN - Tél. : 61.14.00 ou Madame MARTIN, Tél. : 61.07.59.

AVIS DE PRESSE
=-=-=-=

FOYER-CLUB DU 3e AGE

Les Animateurs, les Animatrices et tous les Adhérents du FOYER-CLUB du 3e AGE remercient bien sincèrement la Municipalité et le Bureau d'Aide Sociale pour le délicieux goûter offert à l'occasion de la Fête des Mères.

Protection Civile TOMBOLA
=-=-=-=-=

La Protection civile Provence-Dauphiné remercie toutes les personnes qui ont bien voulu participer à leur tombola. Les gagnants sont :

1e) Extincteur : N° 23, *SCHWARZ Lucienne, 22 avenue du Thor, 04200 SISTERON*
2e) Trousse secours : N° 29, *GAY Robert, MISON*
3e) Coffret de vin : N° 88, *GARCIN Jeanine, SISTERON.*

Les lots doivent être retirés auprès de M. CAVAILLES Gaston, Président de la Protection Civile avant le 13 juillet.

Le Président : G. CAVAILLES

© VILLE DE SISTERON

S'TERON-JOURNAL

ANNONCE LÉGALE

Etude de Me REBOUX,
Notaire Associé à MANOSQUE
Membre de la S.C.P. DECARD
REBOUX, LECORNU
Cabinets de Me MAGNAN
et de Me FINE,
Avocats à DIGNE

VENTE VOLONTAIRE aux enchères publiques

le Mercredi 29 Juin 83 à 15 h en l'Etude de Maître REBOUX, Notaire associé à MANOSQUE

d'une DISTILLERIE DE PLANTES A PARFUM
installée sous un hangar de 420 mètres carrés
et deux parcelles de terre
de 22 ares 30 ca.
à BANON (04) lieudit «Le Puy»

MISE A PRIX : 500,000 F

SUD-EST CONSEILS
Société de Conseils
Juridiques et Fiscaux
78, Rue d'Alembert
38 000 - GRENOBLE

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location gérance consentie suivant acte sous seings privés en date à ALLOS du 29 octobre 1982, enregistré à SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES le 19 novembre 1982, Folio 53, Bordereau 129/3 par la Société «GIDE & ROUX», Société en Nom Collectif au capital de 40 000 Francs, dont le siège social est à ALLOS (Alpes de Haute-Provence), Super Allos, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIGNE sous le numéro B 311.960.967 à Monsieur Paul CARBONNEL, Gérant de Société, demeurant à SAINTE-MAXIME (Var), Plan de la Tour, Hameau des Lions, pour l'exploitation de la partie du fonds de commerce de «Salon de Thé, bar, discothèque» sis à ALLOS (Alpes de Haute-Provence), Super Allos, Chalet «Le Jalabre» a pris fin le 12 mars 1983.

Les Amis de Lourdes

\+ + +

Billets Gagnants :

8744 - 8878 - 8989 et 9014

Se faire connaître rapidement auprès de Hélène EYSSERIC ou au Presbytère

REMERCIEMENTS

\+ + +

SISTERON - LARAGNE ROUREBEAU

Les familles REICHER, CHIRI, BERNARD, PAOLETTI, GARCIN, leurs enfants et petits enfants, parents et alliés très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de :

Madame Louise REICHER
née ROUSSET

remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, envois de fleurs et souvenir se sont associés à leur peine.

INSCRIPTIONS Ecoles des Plantiers

=-=-=-=-=-=

Ecole primaire : Lundi 20 juin après 16 h 30 et mardi 21 Juin après 16 H 30.

Se munir d'un certificat de radiation (sauf pour les CP) du livret de famille et du carnet de santé.

Ecole Maternelle : mêmes horaires, mêmes dates. Seront inscrits les enfants nés en 1978, 1979, 1980 et 1981.

AVIS DE PRESSE

=-=-=-=

Monsieur le Maire informe ses administrés que l'Assemblée Générale Constitutive en vue de la mise en place d'une Ecole de Musique se tiendra en Mairie, salle du Conseil Municipal le vendredi 24 juin 1983 à 18 heures.

PETITES ANNONCES

5000 à 6000 lecteurs chaque semaine

••••••

IMMOBILIER

Part. VENDS Local Commercial 62 m², bail tous commerce, dans Centre Commercial 18 magasins CHATEAU-ARNOUX. Prix. 120.000 Frs entièrement aménagé ou 100.000 Frs non aménagé. Tél. 64.34.96 H.B ou 64.15.12 après 20 h

S.C.I. Résidence du Parc II, reste A VENDRE 1 T3 et 2 locaux commerciaux. S'Adresser au gérant M. DUPÉRY, Résidence du Parc. Tél. 61.12.23. 04200 SISTERON.

DIVERS

PORTAL BAPTISTE VENDS bois chauffage tél. 64.14.55

VENDS salle à manger et chambre à coucher Noyer style ancien. Tél. 61.08.21.

PERDU petite chienne épagneul breton très craintive boitant patte avant droite. Perdu 12 juin environ Vaumeilh, BONNE **RÉCOMPENSE.**

Part. VEND portes placards noyer. Tél. 61.14.18 H.B.

VENDS cheval 3 ans. Tél. 61.23.30

AUTOS-MOTOS BATEAUX-CARAVANES

Part. VENDS 305 GRD Année 80. Prix intéressant Bon état. Tél. (92) 34.05.96.

VENDS R5 GTL 77 Très bon état 12000 F. Tél. 61.28.56 H.R.

VENDS 104 SL 6 CV Année 78 très bon état. Prix à débattre. Tél. 61.29.37 Après 19 h.

Particulier VENDS pièces détachées 504. Tél. 61.05.34.

VENDS remorque ERKA 150 kg état neuf cause double emploi. 2000 F Tél. 61.05.34.

VENDS épave R6 moteur bon état 84 000 kms. Tél. 64.22.45

VENDS caravane pliante JAMET, 4/5 places. Tél. H.R. 61.24.18

TRAVAIL

J.F. CHERCHE travail pour ÉTÉ étudie toutes propositions. Tél. 68.41.25 H.R.

CHERCHE cuisinier à l'année, temps complet. TEL. (92) 61.12.04

CHERCHE emploie, Accepte toutes propositions. Demander Tél. 61.11.84

★ BOUCHERIE ★
★ CHARCUTERIE ★
de l'Horloge
SPÉCIALITÉS ET CHARCUTERIE de PAYS
« Jacques ARNOUX »
TEL. : (92) 61.03.70

— A DIGNE —
OUVERTURE RESTAURANT
★ LA MASCOTTE ★
15, Rue de l'Artisanat ★ Les Arches
Téléphone : (92) 32.03.01
★ *SERVICE PROLONGÉ EN SOIRÉE* ★

M. André LIEUTIER Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole

Après M. Paul CORREARD, il y a quelques semaines, le monde agricole vient de nouveau d'être à l'honneur avec la nomination de M. André LIEUTIER au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole. M. SPAGNOU Maire, entouré des membres du Conseil Municipal et des amis de M. LIEUTIER retraça la carrière de celui-ci :

«Natif de Sisteron, vous avez débuté Monsieur LIEUTIER, avec votre père en qualité d'expéditeur le premier janvier 1969 à Sisteron et à Oraison. C'est là que vous avez acquis l'expérience et la compétence que chacun sait vous reconnaître aujourd'hui. Vous êtes devenu ensuite l'un des 3 gérants de la cheville sisteronaise de l'agneau et à l'heure actuelle avec MM. ROUX et GUISALBERTI vous menez brillamment votre affaire. En 1971 vous êtes élu Conseiller Municipal et réélu en 1977. C'est alors que vous êtes l'un des pionniers sur le projet du nouvel abattoir qui va voir sa réalisation commencer dans les prochaines semaines. Combien de difficultés vous aviez du régler d'une part avec les autres expéditeurs de l'abattoir pour monter la société d'exploitation dont vous êtes devenu le Président et d'autre part en qualité de conseiller municipal pour le projet technique de cette importante étude qui deviendra le premier abattoir régional ovin. C'est à ce titre et pour le travail que vous avez accompli que je suis heureux de vous accueillir pour vous remettre une distinction que vous méritez amplement. Je vous renouvelle ma satisfaction et mes remerciements en vous demandant de bien vouloir continuer dans cette voie et de travailler en étroite collaboration avec nous pour que Sisteron devienne le premier centre d'abattage ovin de la région, pour le bien de toute une ville et pour sa prospérité.»

M. SPAGNOU, remit ensuite à M. LIEUTIER le diplôme et la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole ainsi qu'un bouquet de fleurs à Mme LIEUTIER. La cérémonie se termina par un apéritif d'honneur et notre journal adresse au récipiendaire tous ses compliments.

SYNDICAT D'INITIATIVE VOYAGE PYRÉNÉES

★ ★ ★

Il est rappelé que le S.I.O.T. de Sisteron organise avec le concours des Autocars Payan, un voyage en PAYS BASQUE ET PYRÉNÉES dans la semaine du 11 au 17 juillet 1983.

Quelques places sont encore disponibles. Se renseigner sans retard auprès du S.I. de Sisteron à présent installé au rez-de-chaussée de la Mairie. Tél. 61.12.03

O.M.C.

=-=-=

ARTICLE DE PRESSE

A tous les jeunes de 13 à 18 ans, garçons et filles des Alpes de Haute-Provence. Nous vous proposons : avec vos copains ou avec des jeunes de votre âge, d'organiser vos vacances pour l'été 83.

Si vous êtes intéressés, adressez-vous à : Découvertes et Loisirs pour Adolescents, responsable : Marie-Noëlle JACQUET - Siège : 13 avenue Paul Martin - Tél. 31.47.02 de 14 h à 18 h ou à Sisteron à l'Office Municipal de la Culture, Montée de la Citadelle. Les vendredis de juin de 17 h à 19 h

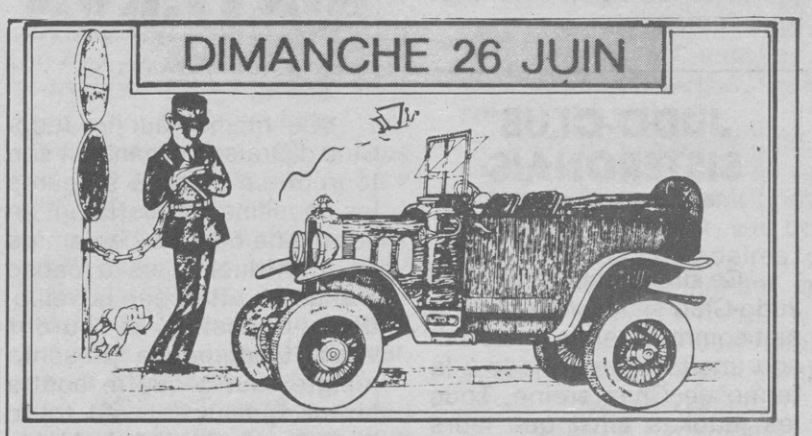

CONCENTRATION de VIEUX TACOTS

CAISSE D'EPARGNE
LE PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT
NOUVELLES DISPOSITIONS 1983
EST ARRIVÉ
Réservation et renseignements à votre guichet habituel

© VILLE DE SISTERON

SISTERON SPORTS

DERNIÈRE MINUTE

L'équipe de SISTERON-JOURNAL adresse ses félicitations à **Philippe JOUVE, nouvelle ceinture noire du JUDO-CLUB C-A.S-A** obtenue dimanche dernier à Marseille ainsi qu'à son Professeur Jacques DAVID. Ce dernier l'avait préparé plus spécialement pour cette épreuve où Philippe devait gagner impérativement 4 combats, tâche dont il s'est brillament acquittée. Nous rappelons pour mémoire que Philippe est le fils de Danièle JOUVE, nouvelle Secrétaire de Rédaction de notre Journal. La semaine prochaine, nos article et photos sur la remise officielle.

E. Guillermin.

(Suite de la semaine dernière)

Les randonneurs Sisteronais participent à un raid international...

Nous retrouvons nos participants à la course d'orientation au bivouac de Clapouse. En ce lundi de Pentecôte, le temps est bien plus beau que la veille, mais à 1700 m d'altitude très froid. Dans la nuit, un violent mistral s'est levé. Dès 4 h du matin la fraîcheur nous réveille, je fais un peu de café à la manière des rudes bivouacs, c'est-à-dire dans la tente et en ne sortant que les bras du duvet. Vers 5 h un solide petit déjeuner très copieux et en hâte il faut plier la tente et faire le sac, car le départ est prévu très tôt. Je me dirige avec mon équipière vers le départ. A 6 h 30 le ruban est coupé et c'est l'envolée des jeunes coursiers en tenue de stade, en un clin d'oeil la plupart ont disparu derrière la première bosse. Au vol nous prenons notre carton d'itinéraire, un coup d'oeil, ceux des 35 kms doivent passer à la balise 68. Dans ce vent très fort, c'est presque impossible de déployer la carte et d'y poser une boussole dessus, mais j'ai vu que notre balise est au dessus du Forest, hameau près de Barles. C'est très loin, nous verrons les détails plus tard. Longue traversée dans les paturages, presque sans herbes. Les plaques de glace craquent sous nos pas «tiens, il fait au moins 5 ou 6 sous zéro» et malgré le soleil et une allure rapide, c'est presque plat, nous avons de la peine à nous réchauffer. La balise est passée, la prochaine, la 34 c'est la bergerie de la Bastide Blanche. Longue montée et puis c'est la plongée au milieu des barres rocheuses dans la vallée de Feissal. La descente est assez sportive. Pus c'est le tracé du GR 6 qui nous conduit au prochain pointage. Les contrôleurs et secouristes sont à leur poste et là c'est le sourire radieux d'un jeune bénévole Sisteronais qui nous accueille et nous encourage. Quel réconfort ! «Que tu vas vite, Marc, ce matin j'en ai marre». Et pourtant pas question de s'arrêter même 2 minutes. Nous mangeons quelques pruneaux en marchant. Rapide traversée vers Feissal. Je fais le point sur la carte, c'est bien ça ! la balise 61 est tout à fait sur l'arrête, presque vers le sommet «Quels sadiques ces traceurs !». Il faut remonter au mons 400 m de dénivellé à flanc, puis tout droit, je m'accroche aux genêts, je suis à bout de souffle en pointant à la balise, mais le village d'Authon est en vue. Descente sur l'arrête, je récupère mon équipière qui souffle un peu et fait la causette avec une équipe de jeunes anglais. Nous ferons ensemble quelques centaines de mètres. POintage à la balise suivante sans problème. Puis plus bas sur un petit replat très broussailleux, nos concurrents britaniques nous sèment, nous apprendrons plus tard qu'ils ont franchi la ligne d'arrivée une heure après nous. Comment ont-ils fait pour prendre un tel retard sur cette courte fin de parcours ? Mystère ! Sur la carte je vois très bien un sentier qui descend, versant Nord, jusque sur la piste, mais dans cette forêt pour le trouver c'est une autre paire demanches. On ne va pas chercher plus longtemps, nous fonçons dans les raides éboulis. «Ça fera gagner du temps» Mais pour Michelle cette descente est très dure, étant beaucoup moins entraînée à ces acrobaties. En bas, près du torrent, elle s'arrête poru oter les pierres qui sont dans ses chaussures. «Dis c'est encore loin l'arrivée» je grogne plus que je réponds «Mais non c'est tout près, marchons». L'épreuve tire à sa fin, balise 58 presque sur la piste, puis la 57 près d'une ruine, tout près du sentier sans problème. La toute dernière que l'on voit de très loin, à la cîme d'une petite colline très raide qui est entourée de pas mal de curieux. Nous traversons le ruisseau, qui est assez gros, pas le temps de chercher un passage, on marche franchement dedans. Il faut regrimper les tous derniers mètres vers la balise, il fait très chaud, c'est dur, je pointe, j'attends mon équipière et nous allons courir jusqu'à l'arrivée. Quelques centaines de mètres. A cet instant «S'il vous plait, arrêtez-vous c'est pour une photo» Zut, pour celui-là, c'est bien le moment. Nous fonçons sous la banderole. Notre allure doit plus ressembler à deux canards boiteux qu'à des coureurs sur un stade. C'est fini, il est 11 h 22. La belle aventure est terminée. Boire, oui, vite boire un peu. Je suis au milieu de ma famille et mes amis et c'est cettechaude ambiance que l'on ne trouve qu'en montagne, ou dans les refuges. Nous ignorons totalement la position que nous avons, mais des équipes arriverons pendant plusieurs heures. Et à 15 h, à la cérémonie de clôture, à la surprise générale, les quelques équipes régionales sont aux places d'honneur. Mais oui malgré les attaques des très forts athlètes étrangers surtout suisses et allemands. Très belle place en 70 km de l'équipe Parisse de Barreme : 1e régionale et 6e au classement et pour mon équipe en 35 km : 1e régionale, 12e au classement sur 20 équipes inscrites en 35 km. 1e équipe vétéran toutes catégories.

A l'année prochaine, au 3e Raid International d'Orientation.

Marc DONNET, Responsable Randonnée Pédestre

CYCLO-CLUB SISTERONAIS

Eclatant succès des randonnées sisteronaises

De part le nombre et avec une température estivale, tout était réuni pour que ce soit la fête du cyclotourisme à Sisteron. Plus de trente clubs étaient représentés et même de fort loin (St Etienne). Dès 6 H 00 les premiers prenaient la route et ceci jusqu'à 8 h 45, suivant le circuit retenu. Au pique nique, tous étaient en avance sur l'heure prévu, mais les cibistes qui ont fait un travail formidable ont montré leur savoir faire et leur bonne humeur tout en relayant les émissions de «Fréquence Mistral» qui faisait là son premier dimanche sportif et les reporters étaient à bicyclette, mieux que leur confrère professionels. L'Intendance a suivi et le Chef ALPHONSE aidé de son cuisinier ALBERT, spécialiste des saucisses bronzés que les hôtesses étaient obligées de recouvrir de moutarde et parfois généreusement nécessitant le rouge de Pierrevert qui avec la chaleur s'est avéré un fortifiant pour certains.

Tous sont rentrés à l'heure et la salle de l'Alcazar était bien garnie lors de la distribution des récompenses à l'heure prévue 17 h 30.

Tous les participants ont tenu à souligner l'accueil qui leur avait été réservé et l'intention de retourner encore plus nombreux l'année prochaine. Ceci n'est pas que l'oeuvre du club mais de tous ceux qui nous ont aidé matériellement et financièrement afin que SISTERON devienne un grand carrefour du cyclotourisme, qu'ils en soient ici tous remerciés.

Jusqu'au 30 juin 83
Venez découvrir l'ELECTRIQUE
HONDA
1600F* Sac de ramassage compris.
Ets. Jean ANDRIEU
Machines Agricoles
Sisteron - Tél. 61.03.01
* HRE L17. Prix au 1 Avril 83.

SANITAIRE
PLOMBERIE
ROBINETTERIE
★ R. SAUNIER ★
DÉPANNAGE GRATUIT SAMEDI MATIN
04200 VALERNES ★ Tél. (92) 68.44.75
DÉPANNAGE RAPIDE ★ RÉPARATION CHAUFFE-EAU

★ GEORGES PESCE ★
• Terrassements Particuliers
• Pose fosses septiques
• Gravier Mallefougasse E.T.C.
04200 PEIPIN ★ TEL. 64.27.09

CHEZ SPORT 2000
papa sera baba

~~440~~ F
374 F
HEAD BIG SPOT
TAMIS + 25 % ALU PERFORMANT
(Offre valable du 04/06/83 au 18/06/83)
SOUS CETTE ENSEIGNE UN SPÉCIALISTE
SISTERON SPORTS
137, Avenue Paul Arène - 04200 SISTERON
SPORT 2000

JUDO-CLUB SISTERONAIS

Ce dimanche 12 Juin, le Judo-Club sisteronais organisait comme chaque fin de saison une journée grillade à la ferme de Chantereine. Tous les judokas ainsi que leurs parents y étaient invités. Monsieur GIRAUD de la commission des sports représentant la municipalité passait la journée avec nous. Le beau temps aidant, cette journée fut une parfaite réussite.

Ce même jour le Judo-Club d'Oraison organisait son tournoi. Le matin à 9 heures les poussins combattaient en équipe de 6 et les benjamins en individuel. Mais à cause d'angines attrapées la veille, deux poussins ne purent venir. L'équipe se présenta malgré tout à quatre contre six ce qui lui enlevait toute chance. Audray MALAVAL, Sylvain POIRIÉ, Thomas TEFFRI, Cyril DERYCKE combattirent courageusement, mais ne purent se classer. Par contre les cinq benjamins venus tirèrent bien leur épingle du jeu. En effet, Hervé HOAREAU est 1er en moins de 27 kg, Martin SCHMALTZ est 2e en moins de 33 kg et Nicolas TEFFRI est 2e en moins de 46 kg. A 12 H 30 Professeurs et combattant étaient de retour à Sisteron pour la «fête du Club» à Chantereine. Les minimes et cadets ne purent y aller car ils combattaient en début d'après-midi. En fin de soirée Gilles BONNET allait à ORAISON, il revenait vers les 19 H 30 avec une médaille d'or conquise de haute lutte chez les juniors seniors moins de 65 kg ceinture marrons et noires.

C.O.S. Echos...

Les joueurs de rugby, toujours en activité

Le C.O.S., c'est un peu comme un volcan : apparemment, il sommeille, en réalité il bouillonne à l'intérieur.

D'une part, il marie ses membres : Thierry GELBON et Dolorès CECILIA, que les jeunes pousses du C.O.S. connaissent bien, ont convolé en justes noces samedi 4 juin et la fmaille du rugby était en fête.

D'autre part, il prépare la saison prochaine, c'est la période où le travail du bureau s'intensifie avec les mutations à prévoir, les licences à remplir, les matches amicaux devraient être les joueurs qui assisteront à la réunion préparatoire du mercredi soir, au siège, vers 19 heures, ou ceux qui aideront aux préparatifs du samedi après-midi et du dimanche matin.

La fête sera donc belle si le soleil veut bien lui aussi y assister !

Joueurs, dirigeants, sympathisants, n'oubliez pas d'amener couverts, assiettes, verres et serviettes, ils sont indispensables.

Rendez-vous donc à la ferme de Chantereine, vous et vos amis mais ayez l'amabilité de téléphoner à votre dévouée secrétaire (N° Tél. 61.29.63) pour lui indiquer à combien vous viendrez.

La participation est de 50 F par personnes, jeunes enfants gratuit.
à trouver, etc, etc...

Le Méchouï, le 19 juin

Mais surtout, il prépare activement leur plus longue journée de la saison, celle du traditionnel méchouï. Quel jour de fête ce jour là ! Tous y sont associés : joueurs, dirigeants, épouses, époux, enfants et même souvent les amis ! Aussi rien ne doit manquer ! Ni les succulents agneaux que l'ami BIMBO préparera amoureusement avec l'aide de ses accolytes (qu'il souhaite nombreux), ni la rafraichissante salade qu'il faudra préparer la veille et qui ouvrerait l'appétit le plus hermétique, ni le vin qu'il faudra aller chercher, ni les rafraichissements et desserts qu'il faudra prévoir.

Aussi nombreux

© VILLE DE SISTERON

FOYER LOGEMENT 3e AGE :

DOSSIER A L'ÉTUDE

=-=-=-=-=-=-=-=-=

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 1983

Etaient Présents : Monsieur SPAGNOU, Maire ; Messieurs BREMOND, MALGAT, CHASTEL, Mesdames JULIEN, ROBERT, Monsieur QUEYREL, Madame REYNAUD P., Monsieur ROMAN Alain, Adjoints ; Messieurs LEMOINE, LAGARDE, CAPEAU, Madame SCHWARTZ, Messieurs TRABUC, BOURLIER, MOUCHEZ, GIRAUD, TEMPLIER, REYNAUD C., LARGILLIER, Mademoiselles DURAND, Messieurs BRUNET, ROLLAND M., CHEILAN, RIBES.

Etaient Excusés : Messieurs PAU, ROLLAND Y., DUMAS.

Absent : Monsieur CASTEL.

Etaient également présents : Monsieur ROUZAUD, Secrétaire Général, Madame CLAVELIN, Rédacteur, Monsieur MICHEL, Adjoint Technique.

Un important public participait à cette réunion.

Madame REYNAUD Paulette est nommée Secrétaire de Séance.

=-=-=-=-=-=-=-=-=

Monsieur le Maire fait savoir que 2 procurations ont été données :
- Monsieur PAU à Monsieur ROLLAND Maurice
- Monsieur ROLLAND Yves à Monsieur CHEILAN.

et il invite ensuite Madame REYNAUD Paulette à donner lecture du dernier procès verbal de séance qui est approuvé à l'unanimité.

=-=-=-=-=-=-=-=-=

Monsieur le Maire ouvre la séance. Il adresse ses félicitations à Maître CHASTEL pour son élection en qualité de Président de la Chambre Départementale des Notaires, distinction qui rejaillit sur tout le Conseil Municipal et à Madame JULIEN pour son élection en qualité de Présidente du Syndicat d'irrigation BUECH-DURANCE.

Monsieur le Maire adresse ensuite ses remerciements au Comité des Fêtes pour l'excellente organisation des Festivités de Pentecôte et pour le programme attrayant qui a été présenté. Il remercie également pour le bon déroulement des manifestations, la Gendarmerie, la Police Municipale, les Services Techniques et la Presse.

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire fait part de la réunion des diverses commissions ayant eu lieu depuis le dernier Conseil Municipal :

- 11 avril 1983 à 18 heures : Réunion des Responsables de quartier
- 13 avril 1983 : Commissions municipale et extra-municipale de l'Urbanisme.
- 14 avril 1983 à 20 h 30 : Commissions municipale et extra-municipale du commerce.
- 18 avril 1983 à 19 h 00 : Commissions municipales et extra-municipales du Tourisme et de l'Environnement.
- 20 avril 1983 : Réunion de la Commission des Travaux.
- 26 avril 1983 à 20 h 30 : Commissions municipales et extra-municipales des Affaires Sociales et de la Santé.
- 3 mai 1983 à 18 h 00 : Commission de la Culture
- 3 mai 1983 à 20 H 30 : Commissions municipale et extra-municipale des Affaires Scolaires
- 5 mai 1983 à 20 h 00 : réunion avec les commerçants et les forains.
- 9 mai 1983 à 20 h 30 : Commissions municipale et extra-municipale du Commerce et du Tourisme.
- 11 mai 1983 à 18 h 00 : Commissions municipale et extra-municipale du 3e Age.
- 11 mai 1983 à 20 h 30 : Commissions municipale et extra-municipale de la Culture.
- 17 mai 1983 à 18 h 30 : Commission du Personnel
- 18 mai 1983 à 18 h 00 : Bureau de l'Office Municipal de la Culture.

Nouvel Abattoir :

Monsieur le Maire informe le conseil de l'ouverture du chantier du Nouvel Abattoir le 1er juin prochain. Il indique que Monsieur Michel PEZET, Président du Conseil Régional, lui a confirmé, lors de leur entrevue, l'aide de la région et que le financement est maintenant assuré.

Il précise que les crédits n'ont pas été prévus lors de l'élaboration du budget primitif et demande au conseil de bien vouloir lui donner l'autorisation spéciale d'ouverture de crédits nécessaires pour cette opération en indiquant que la régularisation s'effectuera au Budget Supplémentaire 1983.

Accord à l'unanimité.

Contrat d'affermage société d'exploitation abattoir-ville de SISTERON :

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il y a lieu de voir maintenant le contrat d'affermage liant la Ville à la Société d'exploitation.

Il indique que la base de loyer se situerait entre 187,000 et 220,000 Francs compte-tenu des emprunts.

Monsieur le Maire rappelle qu'un emprunt a été contracté auprès du Crédit Agricole en vue du règlement de la T.V.A. et indique que la Société d'exploitation s'engage à prendre les intérêts de cet emprunt à sa charge jusqu'à concurrence de 450.000 Francs.

Monsieur le Maire précise également que la Société d'exploitation récupèrera dans les 6 mois de sa mise en service la T.V.A. qu'elle réversera à la Commune.

Monsieur le Maire fait part ensuite du cas des Employés Municipaux actuellement en poste à l'Abattoir. La société d'exploitation ne désirant pas conserver ce personnel, il sera réintégré au sein des services communaux.

Monsieur le Maire expose ensuite la demande d'exonération de la taxe professionnelle pour cinq ans présentée par la Société d'exploitation.

Monsieur le Maire précise enfin que Monsieur LIEUTIER, Président de la Société d'exploitation lui a fait savoir que les exploitants approuvaient les grandes lignes du contrat d'affermage.

Accord à l'unanimité du conseil municipal pour ces propositions.

Agrandissement du cimetière :

Monsieur le Maire fait part du problème de l'agrandissement du cimetière, devenu trop petit, et qu'il est urgent de remettre en route. Les travuax s'élèveront à 1 million de francs environ. Il regrette que l'ancienne Municipalité n'ait pas prévu plus tôt ce projet et insiste sur l'urgence de faire effectuer les travaux.

Il indique que des négociations sont en cours actuellement avec la famille SARLIN propriétaire d'une parcelle à acquérir.

Il précise également qu'il y a lieu de prévoir, d'ores et déjà, l'acquisition d'une autre parcelle de 17.000 m².

Les Services Techniques seront chargés de l'étude du projet en ayant soin de réserver un carré pour les musulmans.

Accord à l'unanimité.

Achat d'un ordinateur :

Monsieur le Maire rappelle que, lors de la dernière séance, l'achat d'un ordinateur avait été décidé et qu'il y a lieu de voir maintenant quelle solution serait la plus avantageuse pour le financement.

Deux formules :

1°) Emprunt sur 5 ans : à la Caisse des dépôts par l'intermédiaire de la caisse d'épargne au taux de 10,5 % avec possibilité de récupérer la T.V.A. soit 109.780 Francs.

Coût de l'opération : 825.334,93 Francs (déduction faite de la T.V.A.)

2°) Leasing sur 5 ans : Coût de l'opération : 944.772 Francs et pas de possibilité de récupérer la T.V.A.

Monsieur le Maire fait remarquer que la solution la plus favorable pour la Commune est celle de l'emprunt.

Accord du Conseil à l'unanimité pour cette dernière solution.

Création d'emplois :

Monsieur le Maire rappelle que les 37 heures sont effectives depuis le 1er mai 1983 et que cette décision avait été prise par l'ancien conseil municipal, et prévoyait la création d'emplois nouveaux.

Suite au rapport détaillé établi par Monsieur le Secrétaire Général, la Commission du Personnel a proposé des créations d'emplois.

Monsieur le Maire tient à souligner que rien n'avait été prévu au Budget Primitif pour les recrutements en vue des 37 heures hebdomadaires, et qu'il faudra régulariser au Budget Supplémentaire.

Il précise que les emplois pourraient être créés à compter du 1er juillet 1983.

Accord à l'unanimité.

Matériel de secours incendie :

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de donner aux Sapeurs Pompiers les moyens nécessaires à leur action et qu'il faut les équiper convenablement. L'achat d'échelles est particulièrement important (rappel sinistre Etablissement AUDIBERT).

A savoir :
- 1 échelle de 3 × 7 m soit 18 m utiles 4.500 F T.T.C.
- 1 échelle double de 3 m850 F T.T.C.
- 1 échelle d'occasion 2 × 7 m soit 12 m utiles1.600 F T.T.C.
- Achat d'appareils respiratoires isolants + bouteilles

Ces appareils ont été prévus au Budget mais pour une somme insuffisante.

Il y a lieu de prévoir un crédit au Budget Supplémentaire. (14.750 F)

Accord à l'unanimité.

Aménagement des Variétés :

2 Solutions : Démolir ou réhabiliter.

Monsieur le Maire indique que lors de la visite qu'il a effectué sur place, Monsieur le Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations a été favorable à une réhabilitation.

Il serait possible de faire une Maison Foyer 3e Age. Les conditions étant remplies : proximité du Centre-Ville, près de la Poste, de la Mairie, de l'Eglise. La chapelle existante dans le bâtiment pourrait servir de Musée. Une étude gratuite est proposée par la Caisse des Dépôts.

Accord à l'unanimité pour cette étude.

Stationnement des cars :

Après contact auprès des transporteurs, Monsieur le Maire fait part de l'arrêt messageries des PLANTIERS mal placé et des problèmes rencontrés.

Il indique que les cars pourraient stationner sur la Place de la République aux places qui leurs sont actuellement réservées et que le bungalow des messageries serait transféré face à la Poissonnerie (avec accord des Bâtiments de France). Un arrêté sera pris pour règlementer le stationnement et il précisera l'obligation de passage de tous les cars par la Nationale.

Préparation de la rentrée scolaire 1983 :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier qui lui a été adressé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie et ayant pour objet la création d'un poste de rééducateur en psycho-motricité au groupe d'aide psycho-pédagogique de SISTERON, rattaché à l'Ecole de TIVOLI pour la rentrée 1983.

Monsieur le Maire explique que l'on ne peut que se réjouir de cette création d'emploi.

Accord à l'unanimité.

Aménagement de l'Immeuble du Jalet :

Monsieur le Maire fait part de son entretien avec Monsieur le Directeur Départemental de la Société H.L.M. afin d'envisager la réhabilitation de l'immeuble du Jalet. L'immeuble appartenant au diocèse, une réunion a eu lieu également en présence des membres de l'association diocésaine. D'un commun accord entre la Société d'H.L.M. l'association diocésaine et la Commune, il a été préconisé la réhabilitation de l'immeuble.

La commune participerait à l'opération pour l'achat du rez-de-chaussée de l'immeuble à raison de 100.000 F en vue de l'aménagement de la Halte-Garderie et devra s'engager à cautionner le prêt de la Société d'H.L.M. de 650.000 F (charges pour la commune 40 % du coût). L'architecte, pour cet aménagement, sera obligatoirement celui désigné par la Société d'H.L.M.

Monsieur le Maire demande que l'on passe au vote.
- Achat du rez-de-chaussée de l'immeuble du Jalet en vue de la création d'une Halte-Garderie : Accord à l'unanimité.
- Caution pour le prêt contracté par la Société d'H.L.M. : Accord à l'unanimité.

Plan d'Occupation des Sols :

Désignation de 9 membres au groupe de travail :
- Monsieur MOUCHEZ
- Monsieur GIRAUD
- Monsieur REYNAUD C
- Monsieur CHASTEL
- Monsieur BRUNET
- Monsieur LAGARDE (Responsable pour le Domaine Agricole)
- Monsieur PAU
- Monsieur ROLLAND M
- Monsieur BREMOND C.

Accord à l'unanimité.

Comité Européen pour la défense des réfugiés et immigrés :
- Lettre de soutien

Pas adopté après vote.

Affaires diverses :

Bibliothèque :

Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant.

Proposition : Délégué, Monsieur LARGILLIER et suppléant : Monsieur BOURLIER.

Adopté après vote.

Article L 212.2 :

Virement de crédits à l'intérieur du même chapitre.

Monsieur le Maire demande au conseil l'application de l'article L 212.2 du code des communes.

Accord à l'unanimité.

Lotissement Météline :

Monsieur CHASTEL expose au Conseil le modificatif concernant le paiement de lots à savoir :
- les frais de géomètre à supporter par chaque acquéreur seront de 3.000 Francs par lot.
- le prix de 43 Francs le m² comprendra la T.V.A.
- chaque prix de vente de lot sera diminué de la subvention accordée pour création d'emplois.
- chaque acquéreur qui paiera le prix comptant bénéficiera d'une exonération partielle de la taxe professionnelle à concurrence de la perte d'intérêts subie par lui.
- les acquéreurs qui ne paieraient pas le prix comptant ne bénéficieraient d'aucune réduction de la taxe professionnelle et en cas de prêt bancaire la cession d'antériorité ne pourra être consentie que si le volume du prêt bancaire ne dépasse pas 50 % de la valeur du futur immeuble.

Accord à l'unanimité.

Redevance E.D.F. Syndicat Moyenne Durance :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Maire du POET et précise que la convention nous liant à ce syndicat est arrivée à expiration.

Il demande au Conseil l'autorisation de prendre pour cette affaire un conseiller juridique.

Accord à l'unanimité.

Tournée ordures ménagères - Entretien - Eclairage Public - Vallée du Jabron :

Monsieur le Maire fait part de la réunion avec les Maires concernés en date du 10 mai dernier.

Il indique qu'il a demandé, à cette réunion, la révision du prix de la tournée. (coût actuel 1 200,37 Francs, facturé 632,50 Francs). La nouvelle estimation sera transmise aux Maire concernés pour étude.

Monsieur le Maire pense que la solution serait de constituer un Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères.

S.A.M.E.N.A.R. :

Monsieur le Maire expose au conseil que cet organisme a pour but d'aider les entreprises du département et qu'il y a lieu, pour faire bénéficier nos entreprises de cet organisme, de souscrire 5 actions de 1.000 Francs.

© VILLE DE SISTERON

Monsieur QUEYREL pourrait être désigné comme représentant de la commune.

Accord à l'unanimité.

Affichage Public :

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il devient urgent de règlementer l'affichage public.

En vue de l'établissement d'un arrêté, il est nécessaire de demander à Monsieur le Préfet la constitution d'un groupe de travail auquel participeront des conseillers municipaux.

Monsieur le Maire précise que dans l'attente de cette nouvelle règlementation, il est fait appel au civisme des Sisteronnais.

Il propose que les conseillers faisant partie de la commission de l'environnement soient désignés pour siéger à ce groupe de travail. Il s'agit de M. ROMAN Alain, Mme SCHWARTZ Lucienne, Mlle DURAND Maryline, M. CAPEAU Auguste. Seront également désignés mais à titre consultatif les représentants des syndicats.

Accord à l'unanimité.

Z.A.C. :

Travaux de V.R.D. - Z.A.C. du Plan Roman. Décision de poursuivre (dépassement des crédits de 43.643 Francs)

Accord à l'unanimité.

Station d'épuration :

Monsieur le Maire expose au Conseil que le concours de la D.D.A. et de la D.D.E. ayant été demandé, il y a lieu de prévoir le paiement des honoraires dûs.

Accord à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait état de l'évolution du dossier de la station et du résultat du jury du concours du 9 mai dernier. Le point étant fait sur les divers aspects du problème, tant technique que financier.

Le conseil à l'unanimité :

- approuve le chaoix du jury du concours
- décide de retenir l'entreprise DEGREMONT pour la réalisation de la station sur la base de 2 600.000 Francs H.T.
- désigne SOCOTEC pour assurer une mission de contrôle béton et électricité
- donne mandat au Maire de négocier tout contrat d'affermage
- donne pouvoir au Maire de monter tout dossier de demande de financement auprès de l'agence de Bassin, l'agence Régionale pour l'environnement et le Conseil Général

Chiens errants :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier qui lui a été adressé par le Syndicat Intercommunal de Vallongues et demande au Conseil son accord pour adhésion à ce syndicat.

Accord à l'unanimité.

Commission de Coordination dans le cadre de l'O.P.A.H. :

Désignation des membres :

Proposition : MM. LARGILLIER, LAGARDE, BREMOND, MOUCHEZ, ROLAND M.

Accord à l'unanimité.

Mur de soutainement (face foyer 3e Age) :

Une réfection immédiate est nécessaire. Un appel d'offre a été lancé. Coût : 90.000 Francs.

District 04-05 :

Installation, rue Saunerie (ex locaux de l'Union Patronale). Monsieur le Maire rappelle l'intérêt pour SISTERON de l'installation du district 04-05. Il indique qu'il y aurait lieu de prendre en charge l'acquisition du matériel laissé par l'Union Patronale (27.500 Francs). Le district en assurerait le remboursement sur 5 Ans.

Accord à l'unanimité.

Secrétariat 1er Etage Mairie :

Monsieur le Maire fait part du projet d'installation du secrétariat au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville avec intégration du bureau d'Aide Sociale, pour la raison suivante :

- facilité d'accès pour les personnes âgées ou handicapées. Une salle serait réservée pour les réunions dans le bâtiment Tivoli.

Accord à l'unanimité.

Exposition Photos sur SISTERON :

Mlle ROBERT, Adjoint à la Culture, rappelle l'effort fait pour la saison touristique et indique qu'une exposition photos aura lieu dans le Hall de la Mairie à compter du 1er juillet 1983.

Cette exposition sera l'illustration des visites guidées organisées dans la basse et haute ville.

Monsieur le Maire indique qu'il existe un diaporama sur DIGNE et qu'il serait bon d'en envisager un sur SISTERON, vu l'atout touristique que cela représente.

Comité et Oeuvres Sociales Municipaux :

Désignation d'un délégué. Proposition : Mme REYNAUD Paulette.

Accord à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une journée amicale Elus-Personnel communal aura lieu courant juin.

Monsieur le Maire demande ensuite si des questions sont à poser.

- M. REYNAUD Claude : Résultat sondage rue Droite :

Le sondage s'est avéré être un succès. Beaucoup de réponses. Le dépouillement est en cours.

- M. CAPEAU Auguste : Lotissement de la Savoisienne :

A-t-il été pris en compte par la commune ?

Oui, repris sans condition par la commune.

Les frais de remise en état des voies seront à la charge de la ville.

- M. CAPEAU : Liaison le Thor-Beaulieu :

Des contacts ont été pris avec M. BONFORT DE LEYDET. Le projet sera étudié très vite.

- Dr MALGAT : Feux clignotants pendant les week-ends :

Problème à revoir. A bien limiter dans le temps.

- M. REYNAUD Claude : Vente de Chantereine :

Suspendue actuellement. Transaction en cours avec M. GARDIOL Pour un projet de maison de repos. La ville y serait associée (société d'économie mixte).

Il serait également possible d'y faire un aménagement de gites ruraux.

- M. GIRAUD : Où en est l'Office de la Culture ?

Un nouveau Bureau est constitué. Une réunion aura lieu prochainement en vue de modifier les statuts.

Projet de Vaumeilh :

- Atout majeur pour SISTERON.
- Le projet est en cours.
- Installation d'un camping avec le concours de la Chambre de Commerce.

Visite du 11e B.C.A. :

S'inscrit parfaitement bien dans la nouvelle optique voulue par les Pouvoirs Publics de faire connaître l'Armée par des rapports directs armée-nation.

Cette visite aura lieu le samedi 25 juin. Les familles sisteronaises recevront à déjeuner les militaires au nombre de 250 ; et la journée s'achèvera par une manifestation en soirée à la Citadelle.

- Mlle ROBERT : Signalisation en ville :

Maître CHASTEL indique qu'il a eu une entrevue avec une maison s'occupant de signalisation, et que les panneaux vont être entièrement changés.

Premier devis dans la semaine.

La signalisation sera assez importante et bien adaptée.

- Monsieur TEMPLIER : Résultats de l'entretien de Monsieur le Maire avec Monsieur Michel PEZET, Président du Conseil Régional :

- Abattoir : 2e tranche subvention versée
- Station d'épuration : assurance subvention en septembre.
- Centre d'hébergement Tivoli : subvention 1984.
- A.T.M. - Ecole de Musique : dossiers repris.

Monsieur le Maire indique qu'il serait bon pour la commune de présenter au Conseil Régional un maximum de dossiers à l'avance en vue d'obtenir des subventions.

Monsieur le Maire fait part qu'il a demandé à Monsieur Michel ROCARD de bien vouloir venir poser la première pierre de l'abattoir. En cas d'impossibilité, il sera représenté par Monsieur Michel PEZET.

- Mlle ROBERT : Hospice :

Problème crucial mais indépendant de la Commune.

Monsieur le Maire interviendra au Conseil d'Administration de l'Hôpital à ce sujet, qui est la priorité des priorités.

Monsieur le Maire fait part qu'il s'occupera également activement du problème de la réanimation et du S.M.U.R.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures20.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

=-=-=-=

Pour la première fois depuis plus de trois décennies, le 25 juin 1983, les sisteronais recevront les jeunes chasseurs du II° B.C.A. stationnés à Barcelonnette. La compagnie qui forme les jeunes à leur arrivée au bataillon sera donc présente avec la fanfare. Un programme détaillé de cette journée qui se terminera par une cérémonie son et lumière à la citadelle sera communiqué ultérieurement.

Les sisteronais recevront chez eux à déjeuner, le 25 Juin à midi un ou plusieurs chasseurs. Vous pouvez vous faire inscrire dès à présent au bureau d'accueil, rez-de-chaussée de la Mairie de Sisteron.

TOURISME SOCIAL

AUBERGE DE JEUNESSE

★ ★ ★ ★

Stages de voile et Windsurfing

Les activités nautiques vous attirent ? Venez vous initier ou vous perfectionner en voile et planche à voile sur le lac de Serre-Ponçon, à l'Auberge de Jeunesse de SAVINES LE LAC (Hautes-Alpes).

L'Auberge possède sa propre école de voile agréée F.F.V., ouverte à tous de juin à septembre et vous propose des stages de sept jours en externat, pension complète ou camping, de 245 Frs à 1300 Frs selon la formule choisie. N'hésitez pas à nous contacter : Auberge de Jeunesse 05160 SAVINES LE LAC. Tél. (92) 44.20.16

F.O. RÉSULTATS

des élections aux commissions paritaires locales, intercommunale & nationale

Le groupement départemental des Alpes de Haute-Provence des personnels des services publics «Force Ouvrière» adresse ses remerciements les plus cordiaux à tous les agents communaux de notre département qui ont accordé leurs suffrages à nos candidates et candidats aux commissions paritaires, locales, intercommunale et nationale.

UN VOTE DÉCISIF *dans notre département à la Commission paritaire intercommunale et locale de Digne et Manosque. Les résultats sont les suivants : sur 33 titulaires, 19 délégués F.O. avec 53,57 % des voix soit 9,26 % de plus qu'aux élections de 1977. 7 C.G.T. avec 25,76 % des voix et perd 3 sièges en faveur de F.O. qui obtient plus 3 en C.P. Intercommunale. 4 C.F.D.T. avec 12,85 % des voix. 3 aux listes (CGT - CFDT) avec 7,84 % des voix.*

(A.H.P.) RÉSULTATS commission nationale paritaire :

F.O. : 362 voix soit 47,13 % gagne 6,72 % — C.G.T. : 184 voix soit 23,95 % perd 7,10 % — C.F.D.T. : 117 voix soit 15,23 % gagne 4,18 % — Autonome : 65 voix soit 8,46 % gagne 5,34 % — C.F.T.C. : 26 voix soit 3,38 % gagne 1,72 % — C.G.C. : 14 voix, soit 1,83 %.

G. GENINASCA, Secrét. Général de l'U.L. - F.O.

Ecoles Primaires et Maternelle de la Baume

=-=-=-=-=

Les directrices des écoles primaires (2 classes) et maternelle (1 classe), informent les parents qu'une **garderie municipale** sera assurée pour les enfants des 2 écoles groupées, dès la rentrée de septembre, le matin de 7 h 45 à 8 h 20.

Elles informent également les parents que l'inscription des nouveau élèves pour la rentrée peut se faire les **27 et 28 juin** et le **7 septembre** de 9 h à 11 h 30.

Présenter : • Le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et le certificat de radiation de l'ancienne école primaire et éventuellement la demande de dérogation approuvée par M. l'Inspecteur Départemental.

Le 8e échange scolaire Sisteron - Herbolzheim s'achève

=-=-=-=

Après avoir reçu pendant quinze jours en mai, leurs correspondants allemands, 24 jeunes de 3e et seconde du Lycée P. Arène rentrent d'Herbolzheim où ils ont partagé deux semaines de vie quotidienne allemande dans les familles.

Le beau temps agrémentait ce séjour (après des pluies diluviennes qui avaient provoqué des inondations catastrophiques transformant les champs entre Kensingen et Herbolzheim en un véritable Q.G. des après-midi.

Un programme d'activités et de visites donnait aux Français la possibilité de découvrir le système scolaire et la pédagogie allemandes, de parcourir la région grâce à de nombreuses excursions :

- promenade en barques dans le parc protégé des bras du Rhin,
- Forêt noire avec visite de vieilles fermes typiques, promenade en bateau sur le Titisse, escalade à pied jusqu'au sommet du Feldberg (point culminant à 1493 m)
- visite de Freibourg
- Visite de Strasbourg
- randonnée en vélo dans la vallée de la Bleiche
- rallye à pied dans les rues d'Herbolzheim, avec questionnaire qui permettait de récompenser les plus habiles (Nathalie Neel et Laurence Orsini)

Une réception à l'Hôtel de Ville offrait l'occasion de remercier, au travers des discours, les deux comités de jumelage, les deux municipalités qui par leur aide rendent possibles ces échanges, les deux chefs d'établissement : M. Wieber et M. Boeuf pour leur coopération, tous les professeurs qui, de part et d'autre oeuvrent activement depuis huit années pour la bonne marche de ces échanges, en particulier MM. FRICKER, SCHADE, DACKY et Mme PLANQUES qui accompagnait les élèves, cette année avec Mlle M.H, Favory dont la pratique de l'allemand était un atout apprécié de tous.

Dans une ferme en Forêt Noire, une soirée amicale organisée par le Comité de Jumelage, réunissant tous les jeunes et les parents clôturait ce séjour dont les élèves du Lycée garderont longtemps le souvenir et duquel des amitiés solides sont nées à l'exemple des sept précédents échanges. Des pleurs lors du départ et des promesses de se revoir.

AVIS DE PRESSE

=-=-=-=-=

Monsieur le Maire informe ses Administrés que les feux de la route nationale sont mis aux clignotants pendant les week-end sur demande de la Direction du Service Circulation de MARSEILLE (C.R.I.R.) et de la Gendarmerie.

Cette disposition n'est nullement le fait de la Mairie.

© VILLE DE SISTERON

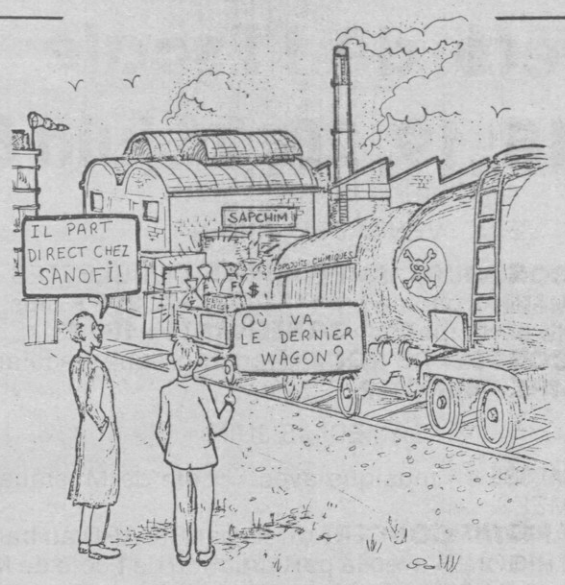

S.A.P.C.H.I.M. :

La Direction prévoit 34 embauches pour compenser 52 départs en pré-retraite. Résultat : 18 suppressions d'emploi. La C.G.T. exige le maintien de l'emploi et le développement de l'usine.

Il aura fallu la fermeté et la détermination du syndicat C.G.T., son intervention auprès de l'Inspecteur du Travail, pour que la Direction de la SAPCHIM applique la loi et communique ses prévisions d'embauches, pour 1983 ainsi que ses projets de réorganisation de l'usine.

Les projets de la Direction :

Pour compenser les 52 départs en pré-retraite F.N.E., la Direction prévoit 34 embauches, 18 emplois seraient donc supprimés.

Parallèlement, il est prévu de faire de plus en plus appel à la sous-traitance et de travailler avec un effectif SAPCHIM calculé au plus juste, au détriment des conditions de travail du personnel.

La C.G.T. avait raison :

Le syndicat C.G.T. avait donc raison de se prononcer contre les contrats F.N.E. et de mener la lutte pour des contrats de solidarité qui, eux, se seraient soldés par un maintien de l'effectif.

Le syndicat C.G.T. avait également raison de dénoncer «l'intox» menée par la Direction avec la participation du Maire de Sisteron, intox qui visait à faire croire que tous les partants seraient remplacés (1).

La SAPCHIM est une entreprise rentable

La dernière réunion du Comité d'Entreprise a également été très instructive à ce sujet.

C'est ainsi que le rapport de l'expert comptable du comité d'entreprise fait apparaître que SAPCHIM a versé, sous forme de dividendes, 34,9 millions de francs actuels soit 3,49 milliards de centimes à son unique actionnaire SANOFI pour les années 1980 à 1982 soit une rémunération de 31,4 % par an pour les capitaux engagés !

Prestidigitation ?

Curieusement, si on examine, dans l'absolu, les comptes de la Société SAPCHIM, sans tenir compte qu'elle est filiale à 99,9 % de SANOFI, on s'aperçoit que sa situation financière se dégrade : augmentation importante des frais-financiers, diminution de l'autofinancement, ponction sur le fond de roulement...

Par quel tour de passe-passe une entreprise très rentable peut-elle avoir une situation financière qui se dégrade ?

• **1er temps :** SAPCHIM verse la quasi-totalité de ses bénéfices à sa maison mère SANOFI

• **2e temps :** SAPCHIM, qui n'a plus assez d'argent pour investir, puisqu'elle a tout donné à sa maison mère, emprunte... à la dite maison mère et aux banques avec des intérêts allant de 12,75 % à 15,5 %.

3e temps : Ces emprunts forcés provoquent une dégradation de la situation financière. Le tour est joué, l'entreprise très rentable dans les fonts devient artificielle pour les patrons, une entreprise «pas assez compétitive». Voila comment les patrons tentent de justifier des suppressions d'emploi.

La C.G.T. appelle à développer l'action :

Dans un tract distribué récemment à l'usine, la C.G.T. explique tout cela dans le détail, preuves à l'appui et appelle à développer l'action :

Non seulement la réorganisation et les 18 suppressions d'emploi ne sont pas nécessaires, elles sont NUISIBLES.

Pour nous, syndicat C.G.T. de SAPCHIM, l'heure n'est pas aux suppressions d'emplois, elle est au développement et à la modernisation de la SAPCHIM.

Les possibilités existent, elles sont importantes :

• 70 % des produits de chimie fine sont importés de l'étranger.

Développer l'usine de Sisteron, Produire français : l'avenir de Sisteron et de sa région est là !

Avec la C.G.T. développons l'action pour exiger :

• Des embauches supplémentaires
• Le maintien de l'effectif de 325 salariés
• La modernisation et le développement de la SAPCHIM à Sisteron.

Il est possible, il est nécessaire de contraindre la Direction à modifier ses projets dans le bon sens. L'action du personnel, avec le soutien de l'opinion publique pourra l'y obliger.

Guy KRAEUTLER, Secrét. Général Syndic. C.G.T. Sapchim

Amicale des Donneurs de Sang

=-=-=-=-=

Assemblée Générale du 7 Juin 1983, Salle de projection du Tivoli.

Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant la nombreuse assistance parmi laquelle se trouvent des membres du corps médical et des sociétés sportives. Peut-être notre persévérance aboutira t-elle ?

Spécialement merci à Monsieur DELATTRE, Délégué du Centre de transfusion de Marseille, venu spécialement pour motiver et pour projeter un film (monté par des cinéastes de renom), documentaire fort intéressant avec des nettes explications sur le rôle et la nécessité du don du sang.

Toujours l'éternel problème qui revient : les besoins de la médecine sont de plus en plus grands, et surtout dans notre région, les dons ne suffisent pas à satisfaire les demandes, le don du sang régi par la loi de 1952 est dépassé par l'évolution des moeurs, les gens en âge de donner sont de moins en moins stabilisés et le désintéressement s'élagit.

Encore et toujours des efforts pour sensibiliser, motiver et convaincre, sutout auprès des sociétés sportives et des établissements scolaire.

Ensuite un membre de l'Amicale présente hommage et félicitations au jeune président, impérieusement élu Premier Magistrat de la ville. Notre groupe se voyait déjà orphelin, mais pour la seconde fois, il nous a redonné vitalité et sang nouveau, grâce à sa compétence généreuse et ferme, nous continuerons à être une famille unie, chaleureuse et surtout ouverte à toute personne voulant participer bénévolement bien sûr, à une action humanitaire.

Madame ARAGON, Trésorière appliquée, nous expose des finances très saines. Monsieur DE GIOANNI, délégué aux collectes, présente sur un dossier complet, il y a bien sûr de nouveaux donneurs, mais qui ne suffisent pas à combler le départ des plus de 60 ans, et le nombre de flacons baisse. Alors plus que jamais il faut continuer à persuader.

A 20 heures, la séance est levée.

BUREAU 1983/1984

Président fondateur : M. BOUCHE, Présidente d'Honneur : Mme RULLAND, Président Actif : Monsieur SPAGNOU, Vice-Présidents : Mlle DURAND, MM. RULLAN, SIARD, Secrétaires : Mmes JAUME et LAGARDE, Trésorière : Mme ARAGON, Membres : Mmes SCHWARTZ, NAGEL, BLANC, LATIL, DUSSAILLANT, RENVERSÉ, BERTRAND, MM. DUMEIGNIL, Dr BOURLIER, Dr NAL, CAPEAU, GRINO, DALMAS, DEGIOANNI, BARRAY, PERRONNET.

au S.I.O.T. avant la nouvelle saison touristique 1983

Réunion de travail tenue tout récemment par le comité de direction du syndicat d'Initiative-Office de Tourisme, la dernière avant le transfert de cet organisme dans son nouveau local municipal (au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville), et avant le début de la nouvelle saison touristique 1983, soit le 15 juin. Autour du président Aubry, les membres de son bureau, ainsi que deux invités, MM CHASTEL, Adjoint délégué au Tourisme et REYNAUD président de la commission municipale de tourisme, appelés à participer aux débats. Et également, M. GIRAUD, Conseiller Municipal, employé de banque, chargé des animations urbaines.

Parmi les questions importantes inscrites à l'ordre du jour :

• **Celle du nouveau LOCAL précisément,** dont l'installation s'est poursuivie cette semaine avec l'aide des services techniques de la ville, et qui est opérationnel depuis mardi dernier 14 Juin. Une stagiaire doit prendre ses fonctions à partir du 20 juin, et venir aider dans leur tâche les deux hôtesses à mi-temps en titre.

• **Foire Artisanale.** Un projet d'une telle organisation est en cours, qui devrait regrouper de 8 h du matin à 20 h pendant une journée d'été dont la date reste à préciser (en juillet ou août) environ 40 artisans de toutes activités.

• **Excursions en petit car.** 1 journée et 1/2 journée. La mise sur pied de ces sorties qui seraient réparties hebdomadairement est à l'étude et en voie de concrétisation. En feraient l'objet : Serre-Ponçon et les Gorges du Verdon d'une part, et de l'autre : le pays de Forcalquier et St Michvl-La Montagne de Lure, Cruis et les Mées-Montfort et Ganagobie-Pierre écrite et Dromon-Départ le matin à 8 h 30 pour les 2 premières, l'après-midi à 14 h pour les 4 autres.

• **Change le lundi,** jour de fermeture hebdomadaire des banques à Sisteron. Problème de grand intérêt à propos duquel le Maire s'est dernièrement entretenu avec les organismes bancaires locaux. Il en a été longuement discuté. Du point de vue Municipalité comme du point de vue Syndicat d'Initiative. Tout le monde étant absolument d'accord pour essayer de trouver en commun la meilleure solution locale en vue de «rendre service» aux touristes étrangers en panne à ce sujet. Mais les choses sont moins simples lorsqu'il s'agit d'établir les modalités pratiques de mise en place d'une telle prestation. M. GIRAUD en qualité de professionnel, insistant à juste titre sur le fait qu'il s'agit là d'une démarche ne devant en aucun cas être considérée à la légère vu ses tenants et ses aboutissants. Mais au contraire conduite d'une façon très sérieuse. A tous les points de vue. En effet une telle entreprise met en cause d'abord des sommes (mise de fonds) relativement importantes, entre les mains d'un personnel au départ non recruté, non qualifié et non préparé pour cette tâche, qui comporte des risques certains de vol, de perte, d'erreur, de non assurance, etc...

Assurément, ce n'est pas là un travail d'amateur pouvant être fait de façon empirique.

Cependant cette opération fait partie du louable et vaste plan d'effort général en faveur du Tourisme mené par la municipalité. Elle sera donc conduite pendant cette saison (15 juin au 15 septembre) avec un certain nombre de garanties préalables : réquisition de la banque de France, contrôle et supervision du crédit agricole, formation accélérée et entraînement du personnel responsable (avec l'aide de M. GIRAUD), etc... Bien entendu M. AUBRY s'est incliné devant cette décision dont le bien fondé en vue d'aider les touristes étrangers de passage à Sisteron, au point de vue change de devises, est absolument indiscutable. Il en favorisera et soutiendra personnellement la bonne exécution au maximum. Mais en même temps, en tout état de cause, et de la façon la plus formelle, il a tenu à préciser à ses collègues du bureau et aux représentants de la municipalité qu'en tant que Président actuel du S.I.O.T. de Sisteron, il dégageait entièrement et à l'avance sa responsabilité personnelle en cas de «pépin» éventuel de quelque sorte que ce soit, concernant cette opération.

Etant donné notamment qu'il n'est fait mention nulle part de l'éventualité de notion de change dans le mémento officiel des S.I.O.T. pas plus que dans les statuts (association loi 1901) actuellement en vigueur au S.I. de Sisteron. Et non plus dans les attributions spécifiques règlementaires des organismes de Tourisme dont «il n'existe aucun texte qui prévoit l'intervention des Offices de Tourisme dans le domaine du change. Ni de même dans les termes de la convention locale municipalité S.I.O.T. d'octobre 1979, concernant la mission d'accueil, d'information et de documentation confiée par la ville à notre S.I. agréé par la Fédération Nationale. Avec un personnel placé sous l'autorité et la dépendance du Syndicat (art. 1, titres 1 et 5)

Dont acte a été donné à M. AUBRY, de ses réserves clairement exprimées, en ce qui concerne le change.

La réunion s'est terminée à 22 H 30.

Le Secrétaire de séance

N.B. La meilleure solution concernant ce problème aurait évidemment été d'obtenir d'une banque, cela s'est fait dans le passé, qu'elle détache avec l'accord du S.I.O.T. et de la Municipalité, un de ses employés qualifiés chaque lundi pendant la saison touristique (3 mois) pour assurer le change dans nos locaux.

N'est ce vraiment pas possible ?....

★ MONTEVERDI ★ SCHUTZ ★ PURCELL ★

par l'ENSEMBLE VOCAL DE MANOSQUE

le 18 JUIN en la Cathédrale de SISTERON

=-=-=-=-=-=-=

Au programme de ce concert, en effet, trois chefs d'oeuvre de la musique chorale du 17e siècle :

• **LES LITANIES DE LA VIERGE :** de Claudio MONTEVERDI, que le compositeur a écrites à la fin de sa vie, oeuvre à la fois fonctionnelle puisque le texte litanique est scrupuleusement respecté, et intemporelle par la puissance et la variété de ses harmonies et de ses rythmes. Parfaitement adaptée au rituel romain mais aussi universelle par sa haute spiritualité.

• **HODIE, CHRISTUS NATUS EST :** ce motet à six voix d'Heinrich SCHUTZ chante, par ses Alléluias répétés, la joie de la Nativité : à l'aurore de l'art baroque allemand, une oeuvre débordante de joyeuse ferveur.

• **MUSIQUE POUR LES FUNÉRAILLES DE LA REINE MARY :** de Henri PURCELL. Lorsque la Reine MARY II meurt de la variole, en 1694, PURCELL compose une de ses oeuvres religieuses les plus poignantes : à l'apogée de son art, il met son immense science contrapunctique au service d'une méditation tragique sur le destin de l'homme, Humble ou Grand de ce monde. Les cuivres et les timbales ajoutent leur sombre splendeur à cette oeuvre impressionnante.

L'ENSEMBLE VOCAL de MANOSQUE, avec la participation des cuivres et timbales de HAUTE-PROVENCE sous la direction de Régis DEJASMIN, vous donne rendez-vous à **SISTERON le 18 JUIN à 21 H.**

© VILLE DE SISTERON

CHATEAU-ARNOUX

Xe ANIMATION D'ÉTÉ 1983 DU 24 JUIN AU 11 JUILLET

Maison des Jeunes et de la Culture Château-Arnoux.Saint-Auban

VENDREDI 24 JUIN A 21 H 30
BAL POPULAIRE avec le **«KIOSQUE A BRETELLE»** héâtre de verdure de CHATEAU-ARNOUX. Organisé en collaboration avec le comité des fêtes de CHATEAU-ARNOUX.

MERCREDI 29 JUIN A 22 H 30
SPECTACLE COMIQUE ET MUSICAL par la Compagnie **«LES BLAGUEBOLLES»** qui présente : «FOUS D'ARTIFICES» Théâtre de Verdure de CHATEAU-ARNOUX.

DIMANCHE 3 JUILLET A 21 H
CONCERT DE ROCK avec **«DÉFENSE D'AFFICHER»** Stade Grabinsky à SAINT-AUBAN.

VENDREDI 8 JUILLET A 21 H 30
THÉATRE COMIQUE ET BOUFFON «CERVANTES» création singulier-pluriel Stade Grabinsky à SAINT-AUBAN.

LUNDI 11 JUILLET A 21 H 30
COMEDIA DELL'ARTE : «VIE ET MORT D'ARLEQUIN» par la compagnie les «SCALZACANI» Théâtre de verdure à CHATEAU-ARNOUX.

TOUS NOS SPECTACLES SONT GRATUITS
En cas de mauvais temps, les spectacles auront lieu à la salle des fêtes de CHATEAU-ARNOUX.

Pour tous renseignements et inscriptions : *s'adresser à la M.J.C. de CHATEAU-ARNOUX—SAINT-AUBNA, Tél. 64.17.24.*

STAGES D'ÉTÉ EN HAUTE-PROVENCE
la M.J.C. propose en juin et juillet les stages suivants ouverts à tous :

- **ART FLORAL JAPONAIS (IKEBANA) :** Animateur Rémy GASQUET du 25 juin au 26 juin. Adultes prix : 150 F
- **ARTS PLASTIQUES :** Formes et couleurs à partir de divers supports, bois, papiers... Animatrice : Cécile DEMONTIS. Du 4 au 9 juillet. Prix 250 F.
- **PLANCHE A VOILE :**Lac de CHATEAU-ARNOUX. 17 h 19 h le samedi SAINTE CROIX DU VERDON. Prix 150 F. DU 4 au 9 juillet.
- **DERIVEUR :** Lac de CHATEAU-ARNOUX. 9 h 15 - 11 h 45 - 14 h 15 — 17 h. Le vendredi SAINTE CROIX DU VERDON. DU 4 au 15 juillet. Prix 150 F.
- **SPELEOLOGIE :** Adultes enfants, du 4 au 8 juillet. Prix 200 F.
- **GYMNASTIQUE AU SOL :** Du 11 au 13 juillet. Animateur : Roger BARRIERE. Prix 100 F.
- **DANSE CONTEMPORAINE :** à partir de 14 ans. Animatrice Claire ORLOFF. Du 11 au 14 juillet. Prix 200 F.
- **GUITARE FLUTE A BEC :** Autour de la guitare, de la flute à bec et de la voix, ce stage fait appel à la créativité et à l'immaginaire. Animateur : Jean RODIAC. Du 15 au 19 juillet. Prix 250 F.

Course-Relais à pied à travers la région Provence - Alpes Côte d'Azur

★ ★ ★

«BALLADE» EN PROVENCE

★ ★ ★

COURIR POUR LA FORÊT

★ ★ ★

Dans le cadre du programme A.R.I.F. Conseil Régional P.A.C.A., Service Régional d'Aménagement Forestier - S.R.A.F.

★ ★ ★

DIMANCHE 19 JUIN
ANIMATION - JEUX SPECTACLE
Place de la Résistance
Départ 18 h 30
Inscriptions à partir de 15 h au car
PODIUM LOTO

ETAT CIVIL

Mariage :
- BONNET Philippe et LEMAI Catherine le 11 juin 1983.

Décès :
- Aimé Tony DEBARD décédé à CHATEAU-ARNOUX le 11 Juin 1983.

BLOC-NOTES

Médecin de garde :
Docteur TASSIS
ham. l'Hôte Tél. 64.15.91.
04160 L'ESCALE

Pharmacie de garde :
JOULIE
Cours Péchiney Tél. 68.01.62
04600 SAINT-AUBAN

Pompiers : tél. 18

Gendarmerie : tél. 17
64.00.02

Mairie : tél. 64.06.01

★ Fête de l'Escale ★

17, 18, 19, 20, 21 juin 83

VENDREDI 17 JUIN

18 H 00 **CONCOURS de PÉTANQUE** DOUBLETTES à la Mêlée organisé par l'U.S.C.A.S.A. **200 F** plus frais de participation. **CONSOLANTE : 100 F.**
21 H 00 **CONCERT DE ROCK** avec le groupe Escalais : **«THE SPHINCTER»**

SAMEDI 18 JUIN

15 H 00 **MESSE** en musique avec l'Ecole de Musique des MÉES.
11 H 00 **APÉRITIF CONCERT** offert par RICARD au bar «LE TRIGONE» avec la participation de l'cole de Musique des MÉES.
15 H 00 **CONCOURS de PÉTANQUE** en TRIPLETTES patronné par LE TRIGONE.
17 H 00 **CONCERT** par **L'Harmonie de VEYNES. DÉFILÉ** précédé par vélos décorés.
22 H 00 **GRAND BAL** avec l'orchestre **LES SAPHIRS.**

LUNDI 20 JUIN

9 H 00 **CONCOURS de BOULES** à la longue. patronné par LE TRIGONE. **400 F** plus frais de participation. **CONSOLANTE : 200 F.**
15 H 00 **CONCOURS de PÉTANQUE Mixte** Doublettes choisies. Patronné par LE TRIGONE. **250 F** plus frais de participation. **CONSOLANTE : 100 F.**
17 H 00 **JEUX POUR LES ENFANTS**
18 H 00 **TIRAGE de la TOMBOLA.**
22 H 00 **GRAND BAL DELTA 2000**

MARDI 21 JUIN

17 H 30 **CONCOURS de PÉTANQUE** doublettes à la Mêlée patronné par LE TRIGONE. **300 F** plus frais de participation. **CONSOLANTE : 150 F.**

ENTREPIERRES

M. Bernard BEAUMONT Nouveau Maire

=-=-=-=-=

Après les élections partielles du dimanche 29 mai 1983 où un nouveau Conseiller était élu. C'est samedi 4 Juin que s'est réuni le Conseil Municipal dans la salle de la Mairie pour élire le maire, c'est à l'unanimité que M. Bernard BEAUMONT fut élu.

M. Marc JULIEN est Maire-Adjoint délégué Vilhosc.

M. André RICCARDONI est 1er Adjoint et M. Edmont BAILLE est 2e Adjoint.

Après la proclamation des résultats, M. BEAUMONT prenait alors la parole avec les remerciements d'usage au Conseil Municipal. Il fit un éloge de l'ancien Maire M. MOULET, récemment décédé et demanda une minute de silence en sa mémoire.

Après il traça en quelques mots ses orientations à savoir la défense des intérêts communaux le développement et l'unité de la Commune si largement dispersée. C'est vers 23 h 15 que la séance est levée en se donnant rendez-vous très bientôt.

VOLONNE

GRANDE SOIRÉE MUSICALE

★ ★ ★

SAMEDI 18 JUIN 21 H

A la salle polyvalente avec

- **en première partie :** les accordéonistes volonnais et du carrefour (air musette) 10 exécutants.
- **en seconde partie :** la formation Maurice GUIS Interprètera des musiques provençales. Les exécutants Maurice GUIS, Yves-Marie DESHAYS, Raymonde BRUN utiliseront tour à tour flutêt, tambourin, clavecin, basse continue, flûte soprano, violes de gambe, musette de cour, etc... (composition HOTERRE, HAYDN, RAMEAU, PHISIDOR, FLOQUET, etc...)

Le syndicat intercommunal contribuant partiellement aux frais, une participation modique sera demandée au public : 20 F pour les adultes et 10 F pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Venez nombreux, le spectacle en vaudra la peine !

★ SALIGNAC ★

PREMIÈRE KERMESSE DU FOYER RURAL

C'est sous un soleil splendide que s'est déroulée la première kermesse du Foyer Rural de Salignac, près d'un Foyer aux abords rénovés, embellis par les récents travaux de la Municipalité.

Une ambiance très amicale autour des stands où s'amusaient les enfants, les adultes préférant se rafraîchir à l'ombre du vieux tilleul ou exercer leurs talents de tireur au ball-trap.

L'Eglise de Salignac était trop petite, vers 19 h pour accueillir les auditeurs venus écouter la Chorale de Sisteron sous la direction de Mlle BARBIER, avec, en soliste, l'enfant du pays : Alain AMOURIQ. Une très belle prestation qui enchanta l'auditoire.

Un pique-nique bien sympathique regroupant les choristes et l'équipe d'animation du Foyer, clôturait cette belle journée villageoise que M. Reynaud, Maire de Salignac, honorait de sa présence.

Résultats de la souscription
N° 309 : un service à raclette
N° 750 : une horloge murale
N° 1037 : un radio réveil
N° 690, 723, 1192, 27, 679, 451, 1193, 681, 312, 33 gagnent un lot.

Tous les billets se terminant par 75 ont un lot de consolation.

PEIPIN

C.G.T. Sisteron

=-=-=-=-=

La situation de l'emploi se détériore dans le sisteronais.

A l'entreprise GARDIOL-COMOR, 18 licenciements sont prévus par la direction. Une direction qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, n'est plus depuis longtemps aux BONS ENFANTS.

Qui est-elle cette direction ?

Les travailleurs ont toutes les peines du monde à le savoir. En effet, celui qui a signé les lettres de licenciement dit avoir obéit à des ordres venus d'ailleurs !

Ce grand responsable venu d'ailleurs est invisible aux BONS ENFANTS.

Le paternalisme qui était la règle dans les rapports direction-travailleurs, tombe le masque et il apparaît alors une poignée de financier qui, au mépris de l'intérêt des travailleurs, n'hésite pas à se désengager de notre département pour aller rechercher ailleurs les moyens de faire plus de profit.

On parle de difficultés mais quelles sont-elles ?

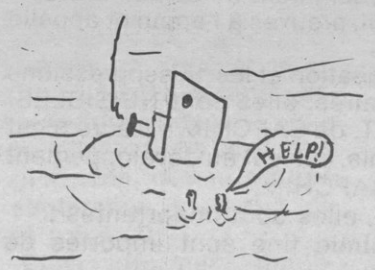

A GARDIOL-COMOR, il existe un comité d'entreprise où seuls sont représentés des élus «autonomes», élus qui dans leur «autonomie» n'ont demandé aucun compte à la direction avec leur peu de curiosité. Ces élus indépendants voulus par la direction ont fait du comité d'entreprise une chambre d'enregistrement des volontés patronales.

Ainsi aucune recherche a eu lieu pour éviter les licenciements et l'on voit pointer la volonté de la direction du groupe de liquider le secteur GARDIOL-COMOR dans les Alpes de Haute-Provence.

Dans ce contexte, la responsabilité des municipalités où vivent la majeure partie des travailleurs de l'entreprise, est engagée.

A PEIPIN, nous pensons que le Maire du village devrait de par sa position rechercher toutes les solutions possibles pour éviter d'aggraver encore les problèmes d'emploi qui se posent dans sa localité.

Est-ce bien le cas, nous en doutons lorsque l'on voit la signature de ce monsieur au pied des lettres de licenciement.

A SISTERON également, la valse hésitation de la municipalité dans le lancement de la construction du nouvel abattoir, a donné de l'eau au moulin de ceux qui disent qu'il n'y a plus rien à faire pour l'entreprise dans le sisteronais.

Les prétextes du retard pour la réalisation de cette construction nous semblent plus que légers.

Ils auront seulemen contribué pour partie dans les licenciements chez GARDIOL-COMOR.

Plusieurs travailleurs de l'entreprise ont compris que seule la prise en compte par eux-mêmes des problèmes, peut permettre de sauver leur emploi et faire reculer la direction, ils ont créé leur syndicat C.G.T.

Ainsi se dotent-ils du moyen le plus sûr pour combattre cette volonté de liquidation.

Pour l'U.L.-C.G.T. Sisteron
TOUCHE A.

SALIGNAC

DIMANCHE 19 JUIN 83

9 H : **CONCOURS de Boules à la longue.** 3 joueurs, 2 boules. 700 F de prix + frais de participation.

15 H : **CONSOLANTE à PÉTANQUE** 3 Joueurs, 2 Boules. 200 F de prix plus frais de participation.

© VILLE DE SISTERON

une page pratique

S.V.P. Associations

=-=-=-=-=-=

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 MAI 1983

Ce soir-là, une quarantaine de responsables d'Associations étaient présente à l'Assemblée Générale de «S.V.P. ASSOCIATIONS» qui s'est tenue dans les locaux de la Mairie. Des représentants des Municipalités de Sisteron et des communes avoisinantes avaient bien voulu honorer de leur présence cette manifestation. Après le rapport d'activité exposé par la Présidente sortante, Mme RENON et par la permanente, Mlle DELECOLLE, le Trésorier, M. DAUBARD a présenté son rapport financier. Le rapport moral a été suivi d'un débat où les Associations présentes ont pu discuter de leurs activités. «S.V.P. ASSOCIATIONS» leur a proposé de nouvelles orientations en plus des prestations de services qu'elle offre : foire aux Associations, bourse de matériel, centre de gestion, etc... L'Assemblée Générale, après délibération a élu le Conseil d'Administration. Celui-ci s'est réuni tout de suite après pour élire son bureau qui se compose comme suit :

Président : *M. Jean-Paul DAUBARD*
Vice-Président : *M. Léon FATIO*
Trésorière : *Mme Cath. SENEQUIER*
Secrétaire : *Mme Mireille RENON*
Membres : *Mme LINARES, M. DALMAS*

L'Assemblée Générale a été suivie quelques jours après d'une inauguration dans les nouveaux locaux de l'Association, au Centre Tivoli. Pour tous renseignements : Tél. 68.41.93, le jeudi et le vendredi de 9 heures à 17 heures, le samedi matin de 9 heures à 12 heures.

«- Sisteron -»
dépannage & entretien

Plomberie, Zinguerie, Etanchéité, Installation de sanitaires, Pose de laine de verre, Ramonage, Dépannages divers

TRABUC Christian ★ Tél.:(92) 61.16.90
21, Avenue du Thor ★ 04200 SISTERON

DécoService

S. A. R. L. J. RULLAN et Fils
84, rue Saunerie - 04200 Sisteron

vous propose un grand choix de :
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTES
VITRERIE - MIROITERIE
et tous les accessoires peinture.

(OUVERT LE LUNDI) TEL. 61.25.18

optique durance

PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

TOUT POUR L'AGRICULTURE
Saingal SAINGRAL **Ets MAGNAN S.A.R.L.**
La Maubuissonne ★ 04200 SISTERON ★
Tél. (92) 61.15.41

ENGRAIS ★ PRODUITS PHYTOSANITAIRES
ALIMENTS DU BETAIL COFNA ★ GRAINS
POMMES DE TERRE ★ FRUITS

Imprimerie NOUVELLE ★ SISTERON

TELE du 18 au 24 juin 1983

TF1

SAMEDI 18 JUIN
10.15 La Maison de TF1
12.00 Bonjour, bon appétit !
12.30 La séquence du spectateur
13.00 TF1 Actualités
13.35 Voisin-Voisine
13.40 Los Angeles, années 30
16.55 «Les visiteurs» N°-5
18.00 Trente millions d'amis
18.35 Auto-Moto
19.15 Actualités Régionales
19.40 Les uns pour les autres
20.00 TF1 Actualités
20.35 Dallas: «Réussite»
21.25 Droit de réponse
22.55 Etoiles et toiles
23.40 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 19 JUIN
10.30 Le jour du Seigneur
13.00 TF1 Actualités
13.25 Starsky et Hutch, série n°11 Le silence
14.30 Concours ski nautique - Tournoi des masters
15.00 Sports dimanche (24 h du Mans)
16.30 Arnold et Willy
18.00 Les animaux du monde
18.30 J'ai un secret
19.00 7/7 Magazine de la semaine
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Vincent, François, Paul et les autres» film avec Yves Montand Michel Piccoli, Serge Réggiani et Gérard Depardieu.
22.40 Passions, passions
23.25 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

LUNDI 20 JUIN
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
14.15 Téléfilm «La juste sentence» avec James Arness & Milburn Stone.
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.15 Actualités régionales
19.40 Les uns pour les autres
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Un second souffle» film avec Robert STACK, Anicée ALVINA, Sophie DESMARETS.
22.20 L'enjeu
23.20 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

MARDI 21 JUIN
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 Les après-midi de TF1
14.10 La chute des aigles n° 6
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.15 Actualités régionales
19.40 Les uns pour les autres
20.00 TF1 Actualités
20.35 Fête de la Musique présenté par Léon ZITRONE (à la Défense)
22.10 Temps X par I. & G. BOGDANOFF
22.55 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

MERCREDI 22 JUIN
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Mer-cre-dis-moi-tout
15.50 Les pieds au mur
18.00 Jack Spot
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.15 Actualités régionales
19.40 Les uns pour les autres
20.00 TF1 Actualités
20.35 Les mercredis de l'information
21.50 Concert «L'oiseau de feu» de Stravinsky. Orch. Nat. de France
22.45 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

JEUDI 23 JUIN
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Objectif santé
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.15 Actualités régionales
19.35 Expression directe
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Dessin sur un trottoir» avec Philippe LEMAIRE & Sarah GABLER
22.15 Contre-enquête
23.15 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

VENDREDI 24 JUIN
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Portes ouvertes
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.15 Actualités régionales
19.40 Les uns pour les autres
20.00 TF1 Actualités
20.35 «COCO-BOY» avec S. COLLARO
21.40 Télévision de chambre : «A toute Allure» avec Bernard BALLET & Laure DUTHILLEUL.
22.50 Histoires naturelles -
23.20 TF1 Actual. + 5 jours en bourse

★ ★ ★ ★

A2

SAMEDI 18 JUIN
11.10 Journal des sourds & malentendants
11.30 Platine 45
12.00 A nous deux
12.45 A2 Journal
13.35 «Colorado» Série n° 13
14.50 Les jeux du stade
17.00 Récré A2
17.50 Les carnets de l'aventure
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.10 Journal de l'A2
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Champs Elysées
21.50 Téléfilm «La puce et le privé»
22.45 Histoires courtes
23.00 A2 Journal

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 19 JUIN
10.00 Gym-Tonic
11.15 Dimanche martin
12.45 A2 Journal
13.20 Incroyable mais vrai
14.20 Série «Simon & Simon» N° 7
15.10 L'école des fans
15.55 Les voyageurs de l'histoire
16.30 Thé dansant
17.10 Série «Le chef de famille» n° 4
18.10 Dimanche magazine
19.05 Stade 2
20.00 A2 Journal
20.35 La Chasse aux trésors n° 13
21.45 Documentaire : «Le tibet»
23.05 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

LUNDI 20 JUIN
12.08 «L'académie des 9»
12.45 A2 Journal
13.50 Les amours de la belle époque
14.05 Aujourd'hui la vie
15.00 Tennis : WIMBLEDON
18.00 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Le grand échiquier
23.15 A2 Journal

★ ★ ★ ★

MARDI 21 JUIN
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.50 Les amours des années folles
14.05 Aujourd'hui la vie
15.00 Tennis : WIMBLEDON
18.00 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.40 Film «L'esprit de famille» (1979) avec Michel SERRAULT, Nicole COURCEL & Pascale ROCARD.
22.10 Lire c'est vivre
23.05 A2 Dernière
23.25 Fête de la musique, nuit du rock
0.27 Les Beatles en 67
0.50 Concert TÉLÉPHONE
1.55 Enfants du Rock
2.40 Film «RUDE BOY»

★ ★ ★ ★

MERCREDI 22 JUIN
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.30 Stade 2 Midi
13.50 Les amours des années folles
14.05 Carnets de l'aventure
14.30 Dessins animés
15.05 Récré A2
17.10 Platine 45
17.45 Terre des bêtes
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Téléfilm «Fou comme l'oiseau» avec Florent PAGNY.
23.00 A2 Journal

★ ★ ★ ★

JEUDI 23 JUIN
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.50 Les amours des années folles
14.05 Aujourd'hui la vie
15.00 Tennis : WIMBLEDON
18.00 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Magazine des droits de l'homme
21.40 Les enfants du rock
23.10 A2 Journal

★ ★ ★ ★

VENDREDI 24 JUIN
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.50 Les amours des années folles
14.05 Aujourd'hui la vie
15.00 Tennis : WIMBLEDON
18.00 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Série «Par ordre du Roy» n° 3
21.40 Apostrophes
22.55 A2 Journal
23.05 Ciné-Club «Extérieur nuit» avec Gérard LANVIN & André DUSSOLIER. Cycle les Années 70

★ ★ ★ ★

FR3

SAMEDI 18 JUIN
12.00 Objectif entreprise
12.30 Les pieds sur terre
14.30 Entrée libre (C.N.D.P.)
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 Soir 3
19.15 Actualités régionales
19.35 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «Vagabul» «Vagabul en locomotive»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Tous ensemble ou... A chacun son programme»
21.40 Cycle Charlie Chaplin : «Charlot dans le parc»
21.45 Soir 3
22.05 Musi-club

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 19 JUIN
10.00 Images de...
10.30 Mosaïque
16.52 Série «L'année des français» Avec J.C. DROUOT.
17.45 FR3 Jeunesse
18.45 L'écho des bananes
19.40 Spécial Dom/Tom
20.00 Merci Bernard
20.35 Boite aux lettres
21.35 Aspect du court métrage «le rat» et «Aurore»
22.30 Cinéma de minuit : Cycle Cinéma italien «L'évangile selon St Matthieu» avec Enrique IRAZOQUI.

★ ★ ★ ★

LUNDI 20 JUIN
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.15 Actualités régionales
19.50 Dessin animé : «Bucky et Pepito»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 «La vallée du cochon noir» avec J-C Drouot & N. O'Brien
21.30 Soir 3
21.50 Thalassa
22.30 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

MARDI 21 JUIN
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.15 Actualités régionales
19.35 La télévision régionale
19.50 Dessin animé «Bucky et Pepito»
20.00 Fête de la musique
20.35 La dernière séance
20.50 Film «Le temps de la colère» Avec Robert WAGNER
22.50 Soir 3
23.05 Film «Les inconnus dans la Ville» avec Victor MATURE.
0.35 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

MERCREDI 22 JUIN
18.25 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.15 Actualités régionales
19.35 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «Bucky et Pepito»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Cadence 3 de Guy LUX
21.35 Soir 3
21.55 Léo LAGRANGE
22.50 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

JEUDI 23 JUIN
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.15 Actualités régionales
19.35 La télévision régionale
19.50 Dessin animé «Bucky et Pepito»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Ciné-Passion : «Mes chers amis» avec Philippe Noiret, Ugo Tognazzi & Bernard Blier
22.25 Soir 3
22.55 Agenda 3
23.00 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

VENDREDI 24 JUIN
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.15 Actualités régionales
19.35 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «Bucky et Pepito»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Vendredi, Grand Public
21.35 Soir 3
22.35 Flash 3

★ ★ ★ ★

NOM .....

Prénom .....

Adresse : n° ..... *Rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour :
1 an : 100 F - 6 mois : 50 F

SISTERON-JOURNAL
95, rue Saunerie - 04200 SISTERON
Tél. (92) 68.40.98

© VILLE DE SISTERON

les projets des touristes des alpes

★ ★ ★

Le beau temps fait fleurir les jardins et, hélas ! diminuer l'assiduité aux répétitions semble-t-il, ce qui motive notre Conseil d'Administration à aiguillonner autant que faire se peut les absentéistes. Certes, certains aimeraient-ils mieux être dans nos rangs que de pâlir sur d'austères volumes en cette période de fin d'année scolaire et d'examens. A ceux-là nous ne pouvons jeter la pierre, solidaires que nous sommes, ils le savent, de leurs succès comme de leurs échecs.

Nous sommes là pour les aider à arroser les premiers et à supporter les seconds par notre camaraderie.

Cependant, des échéances importantes pour la vie de notre Association nous pressent, ce calendrier non limitatif servira également d'aide-mémoire à nos supporters qui n'hésitent jamais à un déplacement pour nous encourager :

D'abord le 21 juin, décrété «Fête de la Musique». Nous essaierons ce jour-là, pour montrer la présence de la musique dans notre cité, plutôt que de faire un concert, de faire une animation de quartiers par un petit groupe de musiciens itinérants. Qui en sera ? Le temps presse.

Le dimanche 26 juin, nous avons rendez-vous à la Kermesse, où nous offrirons un concert à la demande de Culture et Loisirs.

Le vendredi 1er et samedi 2 juillet, nous nous rendrons au Festival de Musiques Populaires d'AUBAGNE (13) où notre candidature a été acceptée parmi d'autres formations de haut niveau telles les Harmonies de NICE, AIX-en-PROVENCE, TULLINS, SAINT-PRIEST, ce qui semble prouver que notre persévérance à mieux faire n'est pas vaine.

Le mercredi 13 juillet nous donnerons le Concert traditionnel à 21 h place de l'Horloge.

Toutes ces prestations exigent la présence de nombreux musiciens aux répétitions du mercredi et du samedi.

Enfin, le 31 juillet le comité des fêtes du Gand nous a demandé d'animer à 11 h son apéritif.

MM. les Musiciens, c'est vous qui faites la musique et non votre conseil d'Administration, quelle que soit la confiance que vous lui témoignez. Nous comptons sur vous.

JEU N° 45

La photo insolite

(50 Frs à gagner par semaine)

★ ★ ★

Chaque semaine à la dernière page de notre journal paraîtra une photo insolite où il vous faudra découvrir l'objet photographié par M. José HUGUET.

Les réponses doivent être adressées avant le mercredi à : **STUDIO PHOTO - 53 rue Saunerie - 04200 SISTERON**

Le nom du gagnant sera affiché dans la vitrine de M. José HUGUET, chaque mercredi et publié dans notre journal.

Nom : .....

Adresse : .....

L'objet insolite est : .....

Nbre de bulletins contenant la réponse exacte : .....

La photo du jeu n° 44 était «Un épi de maïs». Il y a deux gagnants cette semaine, GARCIN Thierry de THÈZE et LATIL Odile de BEVONS qui ont donné exactement le même nombre de réponses exactes. Ils gagnent donc 50 F chacun offert par Sisteron-Journal.

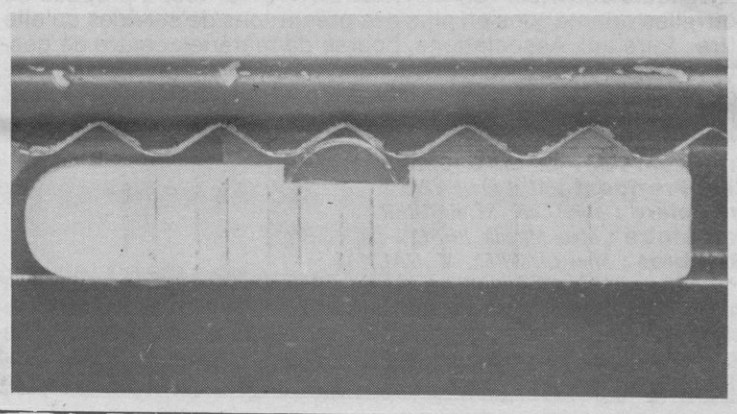

AGENCE BASSANELLI

Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert

04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

Vallée du Jabron, maison en pierres à retaper sur 1 ha de prairie très jolie vue, eau et électricité 450.000 F.

Région Sisteron appart. neuf T4 96m² tt cft : 527.000 F.

04 tabac bazar bien placé fonds de comm. + appart. 330.000 F.

04 Terrain 1495 m² constructible vue imprenable 165.000 F.

A l'Escale dans très belle résidence, appart. neufs tt cft T4 85 m² + terrasse + cave 490.000 F, T2 64m² + terrasse + cave 386.000 F, T1 28 m² + cave 175.000 F.

St-Auban, belle villa 2 appart. 3 pièces tt cft + terrain 900m² 735.000 F.

Sisteron villa récente 5 pièces tt cft sur terrain 800m² 690.000 F

04 Fond de commerce licence IV 550.000 F.

Environ Sisteron maison 3 Pièces + cave voûtée, eau, électricité tout à l'égoût 140.000 F.

Sisteron quart. calme villa en r-d-c, 4 pièces tt cft avec jardin 420.000 F.

Centre ville 04 terrain pour réalisation immobilière 5800 m² 600.000 F.

Château-Arnoux vieille ville fonds de commerce 40m² 50.000 F.

12 km Sisteron grande villa 2 appart. très beau jardin 1550m² garage tt cft. 840.000 F.

Centre ville 04 Hôtel restaurant mur et fond. 1.300.000 F.

Région Sisteron grande maison d'habitation refaite à neuf 5 Pièces tt cft. terrasses solarium caves avec jardinet A SAISIR 580.000 F.

Région Sisteron grande villa en construction exposée plein sud 240m² habitable à terminer 5000m de terrain à saisir 950.000 F.

Nombreuses autres affaires, choix important, nous consulter

L'IMMOBILIER

Si vous voulez passer une PETITE ANNONCE

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :
SISTERON-JOURNAL - 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON - Tél. (92) 68.40.98

La ligne comprend 32 lettres, signes ou espaces

CONTACTS - MARIAGES - RENCONTRES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS-MOTOS - BATEAUX - CARAVANING - IMMOBILIER

La ligne : **10,00 F T.T.C.** ★ *DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)*

REMISES : *2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 30 %*

Semaine du .....

TOTAL T.T.C. .....

Parution après réception du paiement

☐ Chèque

☐ Espèces

LAISSER UNE CASE ENTRE CHAQUE MOT

MONTLAUR → SISTERON

TROUVEZ MOINS CHER !

DU 20 AU 25 JUIN 1983

PELURE D'OIGNON — **12,95 F**
LOT DE 3 BOUTEILLES, 75 CL

BRIC DUC ORANGE PAMPRYL — **4,90 F**

BIERE 33 EXPORT — **33,80 F**
PACK DE 24 BOUTEILLES 25 CL

PAPIER WC 12 ROULEAUX — **18,50 F**

MACÉDOINE DE LÉGUMES — **12,20 F**
D'AUCY, LOT DE 3 BOUTEILLES 4/4

PRIX CARBURANT

Essence	4,44 F
Super	4,73 F
Gas-oil	3,56 F

P GRATUIT — ESSENCE

MONTLAUR Maxi Super

© VILLE DE SISTERON